



2014

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Communaupole de Lens-Liévin - Dépollution et Collecte des eaux usées

Une année de performance et de gestion durable de votre service public de l'assainissement (Conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005)

REPERES DE LECTURE

Notre mémoire explicatif intègre différents repères visuels destinés à faciliter sa lecture.
Vous trouverez ci-dessous une explication quant à l'usage de chacun des pictogrammes utilisés.

Repère visuel	Objectif
	Identifier rapidement nos engagements clé
	Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants
	Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale

L'édito



Veolia – Rapport annuel du délégataire 2014

Dans un marché en profonde mutation, Veolia Eau France s'emploie quotidiennement à faire évoluer ses métiers en plaçant l'innovation et les progrès des nouvelles technologies au cœur de sa stratégie de développement, et en se positionnant comme un véritable partenaire des territoires, grâce à une organisation de proximité et tournée vers vos attentes.

Le rapport annuel constitue pour les équipes de Veolia, l'occasion de vous présenter les différentes composantes techniques, économiques, sociales et environnementales qui structurent la gestion de votre service public de l'eau. Il constitue ainsi un outil de synthèse et de pilotage intelligent vous permettant de juger et de vous approprier en toute transparence de la performance de votre service.

Soyez assurés que nous veillons jour après jour à respecter et renforcer les engagements que nous avons pris dans le cadre du contrat qui nous lie et nous avons à cœur de conserver votre confiance dans nos équipes.

Vos interlocuteurs privilégiés sont à votre disposition pour venir vous présenter en détail le bilan annuel de votre contrat.

Alain Franchi
Directeur Général de Veolia Eau France

Sommaire

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	7
1.1. Le contrat	8
1.2. L'essentiel de l'année 2014	10
1.3. Les chiffres clés de l'année 2014	29
1.4. Le prix du service public de de l'assainissement	31
1.5. Une organisation au service des usagers	33
2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE	35
2.1. L'efficacité de la collecte et de la dépollution des eaux usées	36
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE	67
3.1. L'inventaire des biens du service	68
3.2. La gestion du patrimoine	73
3.3. Les insuffisance et recommandations de Veolia sur les évolutions à prévoir	84
3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine	108
4. LES ENGAGEMENTS DE VEOLIA	111
4.1. Les services aux clients	112
4.2. Les équipes et moyens au service du patrimoine	119
4.3. L'empreinte environnementale	124
4.4. Veolia, acteur économique et social du territoire	131
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE	133
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	134
5.2. Le patrimoine du service	136
5.3. Les investissements et le renouvellement	137
5.4. Les engagements à incidence financière	138
6. ANNEXES	141
6.1. Le synoptique du réseau	142
6.2. Le bilan énergétique du patrimoine	146
6.3. Les factures type	162
6.4. Attestations d'assurances	181
6.5. L'assainissement non collectif	182
6.6. Annexes financières	184
6.7. Les nouveaux textes réglementaires	192
6.8. Glossaire	198
6.9. Autres annexes	204



1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

1.1. Le contrat

→ **Délégataire :**

VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux

→ **Périmètre du service :**

ABLAIN SAINT NAZAIRE, ACHEVILLE, AIX NOULETTE, ANGRES, ANNAY SOUS LENS, AVION, BENIFONTAINE, BILLY MONTIGNY, BOUVIGNY BOYEFFLES, BULLY LES MINES, CARENCY, ELEU DIT LEAUWETTE, ESTEVES, FOUQUIERES LEZ LENS, GIVENCHY EN GOHELLE, GOUY SERVINS, GRENAY, HARNES, HULLUCH, LENS, LIEVIN, LOISON SOUS LENS, LOOS EN GOHELLE, MAZINGARBE, MERICOURT, MEURCHIN, NOYELLES SOUS LENS, PONT A VENDIN, SAINS EN GOHELLE, SALLAUMINES, SERVINS, SOUCHEZ, VENDIN LE VIEIL, VILLERS AU BOIS, VIMY, WINGLES

→ **Numéro du contrat**

G6001

→ **Nature du contrat :**

Affermage

→ **Prestations du contrat :**

Dépollution, Extranet collectivités, Gestion clientèle, Refoulement, relèvement, Collecte des eaux pluviales, Collecte des eaux usées, Gestion de l'assainissement non collectif

→ **Durée du contrat**

Date de début : 01/01/2009

Date de fin : 31/12/2020

→ **Liste des avenant(s) de l'exercice 2014**

Avenant		Date d'effet	Commentaire
03	Extension du périmètre	01/01/2014	Suppression de toutes les bases les contrats : G6251, G6271, G6411, G6501, G6521, G6541, G7341, G7361, G7431, G7451, puisqu'il s'intègre au G6001

→ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume les engagements suivants d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
réception effluent	CA de l'Artois	Réception d'effluents Artois Comm (Noyelles-les-V.) sur la STEP de Mazingarbe
réception effluent	CA de l'Artois	Réception d'effluents Artois Comm (Vermelles) sur la STEP de Mazingarbe
réception effluent	CA d'Hénin Carvin	Réception d'effluents CAHC - Montigny-Courrières-Rouvroy

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
réception effluent	CAP Industrie	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - CAP Industrie
réception effluent	ENVINORD	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - ENVINORD
réception effluent	HENNETTE SARL	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - HENNETTE SARL
réception effluent	LAFLUTTE SAS	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - LAFLUTTE SAS
réception effluent	ORTEC ENVIRONNEMENT	Prise en charge et traitement des matières de vidanges, matières grasses et matières de curage des installations d'assainissement
réception effluent	RINGOT SARL	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - RINGOT SARL
réception effluent	SARP NORD	Prise en charge des graisses et matières de vidanges de la SARP
réception effluent	SEDE Environnement	Réception des matières vidanges collectées par SEDE
réception effluent	Soleil Hugo	Prise en charge des graisses et matières de vidanges - Soleil Hugo

1.2. L'essentiel de l'année 2014

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - COMMUNE(S) DESSERVIE(S) ABLAIN SAINT NAZAIRE, ACHEVILLE, AIX NOULETTE, ANGRES, ANNAY SOUS LENS, AVION, BENIFONTAINE, BILLY MONTIGNY, BOUVIGNY BOYEFFLES, BULLY LES MINES, CARENCY, ELEU DIT LEAUWETTE, ESTEVELLES, FOUQUIERES LEZ LENS, GIVENCHY EN GOHELLE, GOUY SERVINS, GRENNAY, HARNES, HULLUCH, LENS, LIEVIN, LOISON SOUS LENS, LOOS EN GOHELLE, MAZINGARBE, MERICOURT, MEURCHIN, NOYELLES SOUS LENS, PONT A VENDIN, SAINS EN GOHELLE, SALLAUMINES, SERVINS, SOUCHEZ, VENDIN LE VIEIL, VILLERS AU BOIS, VIMY, WINGLES

LES CHIFFRES DU SERVICE

246 946	110 221	7	251 767	1 400	21 256 301
Habitants desservis	Abonnés (clients)	Installation(s) de dépollution	Capacité de dépollution (EH)	Longueur de réseau (km)	Volume traité (m ³)

1.2.1. FAITS MARQUANTS

→ JUGEMENT DE CONFORMITE DES SYTEMES D'ASSAINISSEMENT :

Les jugements de conformité 2014 de la CALL émis par la Police de l'eau sont les suivant :

- Système d'assainissement de Bully (Mazingarbe)
 - conforme au niveau européen
 - non conforme aux niveaux national et local en raison de déversements du DO « Voltaire »
- Système d'assainissement de Wingles
 - conforme au niveau européen
 - non conforme aux niveaux national et local en raison des déversements du DO de Meurchin Sud
- Système d'assainissement de Lens (Loison sous Lens) conforme aux niveaux européen, national et local.
- Système d'assainissement de Fouquières conforme aux niveaux européen, national et local
- Système d'assainissement de Servins conforme aux niveaux européen, national et local
- Système d'assainissement de Villers au bois conforme aux niveaux européen, national et local
- Système d'assainissement d'Achevilles conforme aux niveaux européen, national et local

→ SANDRE V3

Le scénario Sandre V3 des systèmes d'assainissement de la CALL sous autosurveillance a été transmis par Veolia à l'Agence de l'Eau et à la Police de l'Eau avant la date limite du 31/12/2014.

Dès que la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau auront validé ces documents, Veolia transmettra les données Sandre selon ce nouveau scénario.

→ PRINCIPAUX VANDALISMES

- Loos en Gohelle le 18/06/2014 – SR Ragonieux : vol de plaques au niveau de la bache de relèvement



- Méricourt le 01/08/2014 – SR Courty Guy : Suite à un accident de voiture, l'armoire de commande du poste de relèvement de Courty Guy a été détruite. Une armoire provisoire a dès lors été mise en place par Veolia afin que le SR puisse assurer le pompage des effluent. Un dossier sinistre a été ouvert et la CALL a été remboursée des dépenses occasionnées. L'armoire de la SR a été renouvelée au cours du 3^{ème} trimestre 2014.



Poste de relèvement au moment de l'accident



Armoire de commande provisoire

- Liévin : Bassin Champlin - vol de grillage

- Wingles - SR Brossolette : vols récurrents de la batterie du transmetteur (2 fois en 2014 et déjà une fois en 2015)
- Bassin étanches (réparés en 2014) : vols de morceaux de bâches



Bassin Avion Cosmonaute (avant travaux)



Bassin Avion Cosmonaute (après travaux)

NB : le bassin cosmonaute a de nouveau été vandalisé 2 mois à peine après ces travaux



*Bassin Bully les Mines - rue Emile Zola
(avant travaux)*



*Bassin Bully les Mines - rue Emile Zola
(après travaux)*



*Bassin Harnes rond-point - rue Pierre jacquart
(après travaux)*



*Bassin Mazingarbe - RN45
(après travaux)*



Bassin Mazingarbe - ch des soldats (avant travaux)



Bassin Mazingarbe - ch des soldats (après travaux)

→ TRAVAUX REALISES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE (DONNEES SERVICE DE LA CALL)

○ TRAVAUX NEUFS

- Hulluch rue Salengro : renouvellement de réseau
- Estevelles Poste Marais : création bassin de stockage de 2250 m3 + dévoiement des réseaux
- Vendin le Vieil rue Salengro/Delory
- Lens Grande Résidence : aménagement des ouvrages pluviaux (BE, avaloirs)
- Meurchin rue Allende : Restructuration Poste Nord + bassin de stockage et renouvellement partiel du réseau
- Liévin ANRU
- Avion rue Letombe
- Annay Cité Leclerc
- Servins Impasse des Fours : extension de réseau
- Billy-Montigny rue Beugnet : renouvellement de réseau
- Liévin rue de la Bruyère

○ LOUVRE LENS

→ RESEAU

Débordements significatifs

- Fouquières les Lens – le 21/04/2014 : les rues Robespierre et Leclerc ont été inondées suite à des précipitations importantes sur la commune. Une réunion s'est tenue à la mairie de Fouquières avec la CALL et Veolia pour discuter du phénomène.
 - Pour le problème rue Robespierre, Veolia a prévu de renouveler entièrement l'armoire électrique (relativement ancienne) de la SR Marais Tierce (disjonction récurrente lors d'orage) et la CALL a prévu de faire des travaux en amont de la SR (déconnexion des eaux pluviales et création d'une noue).
 - Pour le problème de la rue Leclerc, des investigations et une ITV ont été menées par Veolia sur le réseau de la CAHC (exutoire du réseau de la rue Leclerc). La présence de racines enlevées par hydrocurage et des contre-pentes au niveau du réseau expliquent les dysfonctionnements rencontrés. Des travaux par la collectivité seront sans doute à prévoir.

- Les orages (3 phénomènes orageux consécutifs) des 19 et 20 juillet 2014 ont engendré des inondations sur les secteurs suivants :
 - Avion 5 impasse bourelle – débordement de chaussée. Le nettoyage de la chaussée a été fait par les équipes Hydro de Veolia
 - Avion 14 avenue de France – débordement de chaussée. Le nettoyage de la chaussée a été fait par les équipes Hydro de Veolia
 - Vimy – 28 rue Chopin. Le contrôle du réseau a été fait suite à l'orage
 - Mazingarbe – 9 résidence clos St Arnould. Le nettoyage de la chaussée a été fait par les équipes Hydro de Veolia
 - Fouquières – 72 rue Zola. Nos équipes sont intervenues sur le SR de Marais Tierce
 - Annay sous Lens rue du 1^{er} mai. Aucune demande d'intervention pendant le Week-end a été faite à Veolia.

- Vimy – le 20/09/2014 : suite aux fortes précipitations de la fin de journée (20.6mm/24h sur pluvio de Carency), la résidence des Peupliers a de nouveau été inondée. Ce genre de problème est souvent rencontré dans cette résidence en raison du sous dimensionnement du réseau (faible capacité hydraulique). Des sondes de mesure doivent être installées par Veolia courant 2015 dans les collecteurs de ce secteur afin d'étudier les débits transités. En fonction des données, une étude sur le dimensionnement des réseaux pourra être lancée.



Inondation à Vimy le 20/09/2014

Affaissement significatifs

- Eleu dit Leauwette - le 14/08/2014 : Suite à la casse d'un collecteur d'assainissement (Dn 400) situé rue Ferrand, une voirie s'est affaissée. Veolia a immédiatement pris en charge les travaux dans le cadre de la DSP. Veolia a réparé le collecteur sur 5 ml et renouvelé le branchement de l'habitation n°3.



Photos des travaux sur la rue Ferrand-Eleu dit Leauwette

Pollution

- Annay le 17/01/2014 (fin d'après-midi)- une pollution au fuel rouge a été constatée dans le réseau d'Annay. Cette pollution est restée bloquée dans la bache de la SR du chemin des postes à Annay (cf. photos).



Cette pollution étant de faible quantité, Veolia a pu pomper le surnageant avec l'un de ses camions Hydros. Au cas déversement n'a était constaté dans l'étang au niveau du DO Kleber Rolle. De même, notre agent d'astreinte a vérifié le bon fonctionnement de la step de Wingles.

→ POSTES DE RELEVEMENTS

- Renouvellement et réparation des bâches sur un certain nombre de bassins bâchés (cf. paragraphe vandalisme ci-dessus)

- Meurchin – SR Meurchin Nord (mars 2014) : à la demande de la CALL, Veolia a mis en place une pompe supplémentaire dans le bassin afin de pomper au maximum les eaux du bassin (infiltration d'eaux dans les cave) en attendant le commencement des travaux de construction du nouveau bassin par la CALL.



- suivi du chantier de construction du bassin de Meurchin Nord dont la mise en route est prévue au 2^{ème} trimestre 2015.



- Hulluch – bassin d'infiltration Oberkamp : curage du bassin et élagage au cours du 2nd semestre 2014
 - 13/05/2014 : prélèvement de boues avec analyses afin de déterminer le type de classe de CET pour l'élimination des boues. Les résultats validés le 04/06/14 exigent une mise en CET de classe 2.
 - 07/10/2014 : 1^{ère} intervention (évacuation des déchets lourds plus curage des boues pour entreposage et ressuyage sur site)
 - Du 26 au 27/11/2014 : 2^{nde} intervention pour débroussaillage, et reprise des boues et des déchets verts.



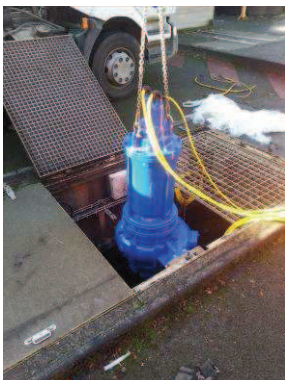
- Réception du PR Servin rue de Bouvigny. L'exploitant doit encore récupérer les DOE auprès de la CALL.
- Intégration du bassin d'infiltration rue Blériot à Eleu (ZAC lieauwette)

Renouvellements significatifs sur les Postes de relèvement

- SR Montigny le Lac le 15/12/2014 : Renouvellement des pompes EP (P2 et P3) ainsi que les pieds d'assises



- Avion – SR Armolis le 06/11/2014 : renouvellement de la pompe P2 EU



- Fouquières - SR Marais Tierce (juillet 2014) : renouvellement de l'armoire de commande



- Meurchin - SR Meurchin Sud : renouvellement de l'armoire de commande
- Avion - SR Basly : renouvellement de l'armoire de commande et de la sonde piezo
- Vendin le Vieil - SR Halage : renouvellement de l'armoire de commande
- Eleu - SR Peri : renouvellement de l'armoire de commande
- Vendin - SR La Buisse le 17/07/2014 : renouvellement hydraulique (nourrice)



- Renouvellement 2014/2015 :
 - Avion - SR Semart : renouvellement pompe 1 EP
 - Avion - SR Armolis : Rénovation complète (vis + auge béton)
 - Avion - SR Armolis : renouvellement de la pompe P1 EU
 - Méricourt – SR Courty Guy : renouvellement de l'armoire de commande
 - Méricourt – SR Nomades : renouvellement de l'armoire de commande
 - Wingles - Bassin Parc Alexis : changement de clapets et de vannes en diam 400 de la pompe 1 EP mensuelle

→ STATIONS D'EPURATION

Step de Fouquières

- Janvier 2014 : Remise en service de la turbine d'aération n°1 après avoir renouveler les câbles d'alimentation électriques (terrassment et création de nouveaux fourreaux électriques)

- Janvier 2014 : Remise en service de l'épaississeur n°1 après l'avoir remis en état (vidange complète, nettoyage Génie civil, remplacement du clifford, de la lame siphonide, de la vanne d'isolement et de la canalisation d'alimentation). Nous avons constaté une dégradation importante des bétons sur la partie supérieure de l'ouvrage. Ce travail avait déjà été entrepris sur l'épaississeur 2 en fin d'année dernière.



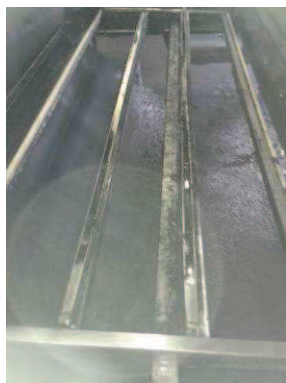
- Février 2014 : Remplacement du motoréducteur et de la roue motrice du pont primaire.



- Février 2014 : Casse de l'arbre sur le dilacérateur situé en amont de la centrifugeuse au niveau de l'atelier boue. Réalisation d'une bride pleine afin de pouvoir faire fonctionner l'atelier déshydratation sans la fonction de dilacération. Pièce partie en expertise le 27/02/2014. Retour d'expertise de l'équipement réparé en juillet 2014.



- Mars 2014 : Mise à l'arrêt pendant tout le mois de mars du filtre à bande EMO : Répartiteurs des toiles inférieures cassées occasionnant l'arrachage de la toile inférieure et constat d'une usure importante sur le châssis inox de la machine. La remise en service du filtre à bande EMO s'est effectuée en avril 2014 à l'issue de la remise en état des pièces défectueuses (remontage d'une nouvelle table de guidage en inox et changement des roulements).



- Mars 2014 : Installation du nouveau préleveur automatique sur le point de prélèvement Eaux Ecrêtées. Nettoyage et replis de l'équipement de secours mis en place le temps de recevoir le nouveau matériel.
- Avril 2014 : Installation de la nouvelle pompe de relevage de secours après curage complet du pied de vis en entrée de la step avec arrêt du fonctionnement du poste de refoulement de Montigny afin de pouvoir mettre à sec l'ouvrage, modification du positionnement du pied d'assise, modification de la partie hydraulique afin de pouvoir installer la nouvelle pompe plus volumineuse et essai de fonctionnement concluant. Ce nouvel équipement permet de secourir de façon plus fiable la vis de relèvement des eaux brutes. Un mail d'information a été transmis le 17 avril 2014 aux autorités compétentes.



- Mai 2014 : Problème de température sur le préleveur EB2 (Fouquières). Mise en place d'un préleveur de secours le temps d'effectuer les opérations curatives puis remise en service du préleveur.
- Juin 2014 : Remplacement du préleveur Eaux Brutes EB3 (Harnes) par un préleveur de secours suite à une discordance survenue sur le signal 4-20 mA.
- Juin 2014 : Nettoyage des cellules électriques avec mise en place d'un groupe électrogène afin de garantir le bon fonctionnement de la step le temps des travaux.

- Juillet 2014 : Changement de la carte électronique du préleveur EB3 (Harnes) suite au problème de communication et remise en place et en service de l'équipement.
- Septembre 2014 : Nous avons rencontré de nombreux problèmes par rapport à la température de conservation des échantillons sur les préleveurs automatiques Harnes (EB3) et Fouquières (EB2) sur la STEP. Pour pallier à ces problèmes, les préleveurs ont été renouvelés le 22 octobre 2014 et ceux-ci ont été installés et mis en service dans la foulée. De plus, il y a eu modification du positionnement de ces préleveurs (EB2 et EB3) afin de supprimer le phénomène d'oxydation important rencontré au niveau des prétraitements : les préleveurs ont été déplacés au pied des ouvrages d'arrivée des eaux.



Préleveurs avant déplacement



Préleveurs après déplacement

- Octobre 2014 : Démontage du motoréducteur de la vis d'archimède Eaux Brutes afin de réaliser une remise en état complète. Relevage des eaux Brutes assuré par la nouvelle pompe de secours. Remise en service du motoréducteur en début janvier 2015.



- Octobre 2014 : Nous avons constaté un encrassement au niveau de la mesure de débit des eaux brutes (alimentation Montigny : Q1) ce qui a entraîné, à quelques reprises, une mesure erronée. Nous n'avions pas la possibilité d'intervenir pour effectuer un nettoyage (vis à l'arrêt suite au démontage du motoréducteur parti en maintenance) et avons bien effectivement informé les services de la Police des Eaux par mail. Le nettoyage a été effectué dès que les conditions l'ont permis (possibilité de faire fonctionner ponctuellement la pompe et la vis de relèvement)

- Novembre 2014 : Travaux pour préparer l'installation de la future production d'Eau Industrielle (mise en place d'une pompe extérieure et travaux de décaissement). Le génie civil ayant été modifié en avril 2014 afin de pouvoir installer un skid de production industrielle standard (local rehaussé à hauteur d'homme)



Step de Loison sous Lens

- Janvier 2014 : Démontage de l'arbre de la vis d'Archimède B, métallisation de l'arbre, changement du palier, remontage et remise en service de l'équipement (du 10 au 27/01)
- Janvier 2014 : Coupure d'eau potable afin de permettre l'installation des disconnecteurs (17/01/2014)
- Février 2014 : Mise ne service d'un variateur sur la pompe eau brute afin de supprimer les à-coups hydrauliques sur le process provoqué par les arrêts/marches de la pompe.



- Février 2014 : Nouvelles cases sur l'arbre supérieur de la vis d'Archimède B. Mise à l'arrêt de l'équipement.
- Février 2014 : Intervention de plongeurs au niveau du clarificateur B (dégagement des filasses, remise en place d'un câble de fixation et démontage des racleurs du premier tube suceur en partant du centre).
- Avril 2014 : Réalisation de travaux de forage par GRT Gaz dans le but de passer une canalisation de gaz dans l'emprise de la step afin d'alimenter en direct l'industriel Nexans.
- Avril 2014 : Remise en service de la vis d'archimède B (remontage du réducteur, du moteur et des douilles d'accouplements)

- Juin 2014 : Nous avons installé et mis en service une nouvelle technologie de sonde NH4 appelée AISE sur la STEP. Ceci a été rendu possible suite aux conclusions rendues par un groupe de travail constitué d'exploitant du site, de la direction technique régionale épaulée par la direction technique France. La régulation de l'aération des bassins biologiques a donc été fiabilisée. Les futurs nouveaux surpresseurs d'air prévus au cours du premier semestre 2015 pourront donc être asservis à ces nouvelles sondes dernière génération.

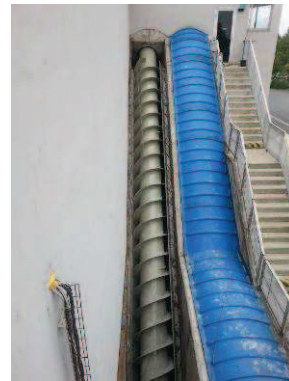


- Juin 2014 : Problème de descellement rencontré sur la potence (1 tonne) du bassin biologique B : Mise en sécurité de la zone à risque puis démantèlement de l'équipement de levage (grue). La réinstallation de l'équipement est prévue pour 2015.



- Juin 2014 : Isolement de la vis d'Archimède B en prévision de son renouvellement.
- Juillet 2014 : Travaux de renouvellement complet de la vis d'Archimède B (vis et auge béton).

- Aout 2014 : Mise en service de la nouvelle vis de relèvement B : Constat d'un bruit de frottement anormal et installation de cale de 2 mm sous le support du palier inférieur. Remise en place du capotage de la vis suite au contrôle de bon fonctionnement en octobre 2014.



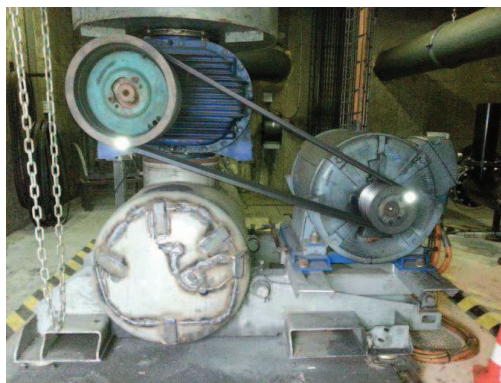
- Aout 2014 : Nettoyage des cellules haute tension par le service TNR avec mise en place qu'un groupe électrogène pour assurer le traitement des eaux usées.
- Novembre 2014 : Renouvellement des mesures de débit Eaux Brutes A et B avec repositionnement des transmetteurs à proximité des sondes ultrasons selon les recommandations du conseil Général émises lors des audits d'Autosurveillance (maintenance facilitée)



- Décembre 2015 : Fuite d'huile survenue sur le surpresseur Hibon © de secours : Démontage de celui-ci et installation d'un surpresseur de remplacement disponible sur la step (même modèle). Mise en service du surpresseur Hibon SNH 70 (avec châssis Robushi et moteur d'HV turbo) sur la file A : Renouvellement de la production d'air programmée au premier semestre 2015.



Surpresseur C (secours des deux files de traitement)



Surpresseur A : Réhabilité

Step de Mazingarbe

- Janvier 2014 : Installation d'un disconnecteur sur l'alimentation en eau potable de la step.



- Mars 2014 : Arrêt pendant 2 heures de l'alimentation des prétraitements suite à l'intervention de TNR pour la réparation définitive des câbles électriques extérieurs alimentant les prétraitements (au-dessus du classificateur à sable). Stockage des effluents effectué dans le réseau en amont de la step.
- Mars 2014 : Reconditionnement des centrifugeuses en mode épaissement afin de pouvoir déshydrater les boues via le filtre presse dès avril 2014 (boues déshydratées redirigées en valorisation agricole)
- Avril 2014 : Remise en service du filtre presse suite au changement de destination des boues déshydratées (de nouveau en valorisation agricole)

- Mai 2014 : Problème rencontré sur le PC supervision : Intervention de l'unité opérationnelle TNR pour réinjecter l'ancien programme. Ceci a occasionné la perte de données sur la période de dysfonctionnement : Récupération des données via le Lerne (débits)
- Juillet 2014 : Arrêt de l'atelier boue du 09 au 30/07/2014 suite à une panne. Programmation d'un horaire posté afin de rattraper le retard de production de boue et afin de récupérer un taux de boue dans le bassin d'aération conforme aux conditions de pilotage.
- Aout 2014 : Fonctionnement en poste de l'atelier déshydratation afin de diminuer le taux de boue dans le chenal d'aération (dépassement de la consigne de pilotage pouvant entraîner une dégradation du rejet). Mise en place jusqu'en novembre 2014 (consigne d'exploitation redescendue à une valeur normale).
- Octobre 2014 : Audit d'Autosurveillance réalisé par le conseil général et mandaté par l'Agence de l'Eau : Dysfonctionnement des préleveurs lors de la campagne de prélèvement ; Non-conformité ouverte avec reprogrammation de la campagne du 16/10/14 au 23/10/14 et transmission d'un mail d'information au Service de la Police des Eaux.
- Octobre 2014 : Nos équipes ont posé des pieuvres, dont les positions ont été définies par l'UO réseau, sur le réseau alimentant la station afin d'essayer de localiser l'origine des concentrations de boues assez élevées en cadmium.

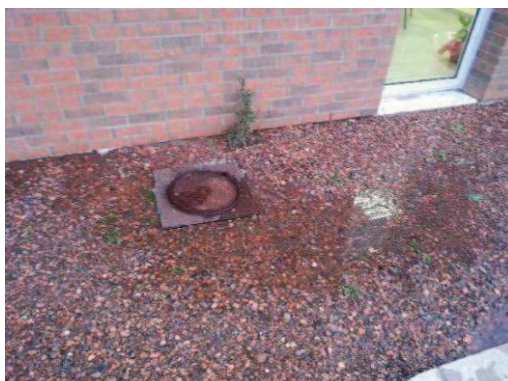


Pieuvres installées dans le réseau d'assainissement

- Le 21/10/2014 : Unité de traitement des boues de curage à l'arrêt pour maintenance curative mécanique (bague d'usure et remplacement vérin du godet) et hydraulique (changement des distributeurs hydrauliques). Installation de traitement remise en service en janvier 2015.

Step de Wingles

- Janvier 2014 : Fuite importante d'eau potable constatée sur l'usine occasionnant la présence d'eau dans le bâtiment administratif. Intervention du service eau potable pour réparation de la fuite.



- Février 2014 : Grosse intervention d'astreinte : Remplacement de la roue arrière du pont clarificateur suite à l'arrêt de celui-ci (22/02)



- Mars 2014 : Mise à l'arrêt du pont brosse A : Accouplement du réducteur vers la brosse Hors service.
- Aout 2014 : Dépassement de la consigne de pilotage taux de boue : Concentration des boues activées passée de 3.8g/l à 12g/l au cours du mois. Origine liée à un déversement sauvage de pollution important dans le réseau d'assainissement. Consigne de pilotage redescendue à une valeur normale en septembre 2014.
- Septembre 2014 : Modification de la destination des boues déshydratées (épandage agricole → compostage le 09/09/2014).
- Septembre 2014 : Intervention sur le préleveur eaux épurées suite à un problème de groupe froid avec mise en place d'un préleveur de dépannage (du 04 au 17/09/2014) et remplacement du groupe froid sur le préleveur automatique Eaux Brutes en Octobre 2014.
- Octobre 2014 : Remplacement de la carte mémoire de l'automate ET01 avec remplacement des batteries du Soffrel (service TNR) suite aux dysfonctionnements constatés en septembre 2014 sur l'automate API ET 01.
- Novembre 2014 : Nombreux dysfonctionnements rencontrés sur le PC bilan au cours du mois (interventions du service informatique)

- Décembre 2014 : Casse du disque d'accouplement (motoréducteur/vis) au niveau de la vis extérieure de convoyage des boues (TD 104) entraînant un arrêt de l'atelier boue de 14 jours (du 16 au 29/12/2014).

1.2.2. INSUFFISANCES (2014) DU SERVICE

Les insuffisances et proposition d'améliorations (réseau, steps et PR) sont reprises et développées dans la partie 3 « le patrimoine de de votre service » du document.

Suite aux niveaux de nappe très haut, il a été constaté la présence d'eaux claires parasites en quantité importante sur les secteurs suivants :

- Wingles parc alexis
- Vendin chemin de la buisse
- Montigny le Lac
- Meurchin Sud
- SR Wingles Brossolette
- SR Marais Tierce et Marais place

Ceci entraine des augmentations significatives des temps de fonctionnement des pompes, des déversements plus fréquents au niveau des DO du réseau d'assainissement et parfois une incapacité à vider ces eaux même par temps sec.

→ Lagune de Servin

Selon les conditions climatiques, l'accès avec un camion grue est impossible pour intervenir si nécessaire sur les équipements électromécaniques. Une voirie « stabilisée » le long du bassin est préconisée.

→ Lagune de Villers au bois :

L'accès à la lagune est de plus en plus compliqué : le chemin est complètement défoncé et parfois en cas de pluie importante, l'ouvrage est inaccessible. Une réfection de ce chemin d'accès est préconisée.

Selon les conditions climatiques, l'accès avec un camion grue est impossible pour intervenir si nécessaire sur les équipements électromécaniques. Une voirie « stabilisée » le long du bassin est préconisée.

→ Lagune d'acheville

Le bassin d'infiltration est de plus en plus souvent saturé lors des périodes de forte pluviométrie.

→ Amont et entrée de la Souchez canalisée

L'entretien de la Souchez non canalisée doit être fait plus fréquemment par l'organisme ayant cette compétence afin d'enlever les embacs susceptibles d'obstruer l'entrée du passage de la Souchez sous la Rode A211.

De plus, l'accès à l'entrée de la Souchez Canalisée (2 collecteurs de diam 1800) avec notre camion grue est très difficile en réseau de la pente et des nombreuses feuilles présentes sur le chemin d'accès (glissade). Cet accès avec le camion grue est indispensable afin de pouvoir enlever les branchages et autres embacs susceptibles de rendre impossible le libre écoulement de la Souchez. Une réfection et un entretien de ce chemin d'accès est envisager.

→ Ouvrage de décantation Lievin SST

Une réflexion sur le renouvellement de cet ouvrage doit être menée entre Veolia et la CALL.

1.3. Les chiffres clés de l'année 2014

PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT		PRODUCTEUR	VALEUR
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	2,53 Euro/m ³
LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	99 %
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	99 %
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	Délégataire	99,89 %
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Délégataire	
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR
[P202.2]	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	1399,5 km
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Délégataire	25 35 (si pas de seuil)
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	9,05 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	140
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	7
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	251 767 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	641
	Longueur de canalisation curée	Délégataire	72 700 ml
LA DE POLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	21 500 060 m ³
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO ₅	Délégataire	6 410 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	106 832 EH
	Volume traité	Délégataire	21 256 301 m ³
L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS		PRODUCTEUR	VALEUR
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	3 987,4 t MS
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	499,4 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	570,8 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	375,9 m ³

LES CLIENTS DU SERVICE ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR
	Nombre de communes desservies	Délégataire	36
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	246 946
	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	110 221
	Assiette totale de la redevance	Délégataire	9 160 016 m3
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	Collectivité (2)	57 (CSD signées)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER		PRODUCTEUR	VALEUR
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0,004 u/1000 habitants
[P258.1]	Taux de réclamations	Délégataire	0,00 u/1000 abonnés
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,84 %
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	
	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	340
	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	21 348
LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	85,88 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR
	Obtention de la certification ISO 9001	Délégataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	Délégataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	Délégataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 22 juin 2007

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

1.4. Le prix du service public de de l'assainissement

LA GOUVERNANCE DU SERVICE : ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

Le contrat précise les rôles et responsabilités de l'autorité publique et de l'opérateur, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre et le prix du service ainsi que son évolution sur la durée du contrat.

Dans ce cadre, la gouvernance du service public de l'assainissement repose sur deux parties prenantes clés :

- ◆ L'autorité organisatrice publique souveraine : la collectivité locale fixe le niveau d'ambition pour le service public, définit les objectifs de performance à atteindre et contrôle l'opérateur,
- ◆ L'opérateur : Veolia gère le service, respecte ses engagements contractuels et assure l'amélioration continue de la performance. Il rend compte à la collectivité et facilite sa mission de contrôle.

Veolia respecte la gouvernance mise en œuvre et veille à développer des outils et des pratiques permettant à chacun d'exercer pleinement son rôle.

LE PRIX DU SERVICE

A titre indicatif sur la commune de LIEVIN l'évolution du prix du service de l'assainissement (redevances comprises, mais hors eau) par m³ **[D102.0]** et pour 120 m³, au 1er janvier est la suivante :

LIEVIN Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2015	Montant Au 01/01/2014	Montant Au 01/01/2015	N/N-1
Part délégataire			134,36	135,49	0,84%
Abonnement			13,52	13,64	0,89%
Consommation	120	1,0154	120,84	121,85	0,84%
Part communautaire			115,44	108,12	-6,34%
Consommation	120	0,9010	115,44	108,12	-6,34%
Organismes publics			30,84	31,92	3,50%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2660	30,84	31,92	3,50%
Total € HT			280,64	275,53	-1,82%
TVA			28,07	27,56	-1,82%
Total TTC			308,71	303,09	-1,82%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,57	2,53	-1,56%

LA FACTURE 120 M³

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Cette dernière représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

Les factures type sont présentées en Annexe.

1.5. Une organisation au service des usagers

VOTRE LIEU D'ACCUEIL

Les lieux d'accueil du Centre de l'Artois



Bureau de LENS

3 rue Saint Louis
62300 LENS
Horaires d'ouverture
8h30-12h00 & 13h30-16h30



Bureau d'ARRAS

1 rue Camille Guérin
Zone Industrielle Est
62117 TILLOY-LES-MOFLAINES
Horaires d'ouverture
8h30-12h00 & 13h30-16h30



Bureau d'HENIN-BEAUMONT

246 rue de la Calypso
62110 HENIN-BEAUMONT
Horaires d'ouverture
8h00-12h00 & 13h30-16h30



Permanence de CARVIN

Rue du Marais
62220 CARVIN
Horaire d'ouverture
13h30-16h30



Permanence de BAPAUME

15 ter rue du Faubourg d'Arras
62450 BAPAUME
Horaire d'ouverture
8h30-9h00

Permanence de FREVENT

1 rue du Général de Gaulle
62270 FREVENT
Horaire d'ouverture
8h30-10h00
Sauf lundi

Permanence d'ALBERT

Rue Lamarck
80300 ALBERT
Horaire d'ouverture
Lundi 13h30-15h30 et
Vendredi 14h15-15h45



Bureau de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

440 rue C et H Bouillez
62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE
Horaires d'ouverture
8h30-11h30 & 13h30-16h15

Permanence de Douvrin

5 rue Jules Ferry
62138 DOUVRIN
Horaires d'ouverture
13h30-16h30

Permanence de Lillers

18, Rue Neuve
BP 90009 - 62192 Lillers Cedex
Horaires d'ouverture
9h30-12h00
Selon le cycle de facturation
Affichage en Mairie



Permanence de Saint Pol sur Ternoise

21, place François Mitterrand
62130 Saint Pol Sur Ternoise
Horaires d'ouverture
Lundi de 10h00-12h00

Tous nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

**TOUTE VOS
DEMARCHES
SANS VOUS
DEPLACER**



Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Les abonnés peuvent également déposer directement leur relevé de consommation d'eau.

Un seul numéro : **0 810 00 32 12** (services disponibles 24h/24, 365 jours par an).



Votre service client en ligne est accessible :

- ◆ www.eaudelartois.fr
- ◆ sur votre smartphone via nos applications Android et Apple



**VOS URGENCES
7 JOURS SUR 7,
24H SUR 24**

Pour tout débordement, obstruction, incident ou fait anormal, touchant le réseau, un branchement, un poste de relèvement ou une usine de dépollution, nous intervenons jour et nuit.

Un seul numéro : 03 21 14 02 02





2.

LA PERFORMANCE ET
L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A
VOTRE SERVICE

2.1. L'efficacité de la collecte et de la dépollution des eaux usées

Le niveau d'efficacité des services d'assainissement résulte de l'alliance de l'expertise des hommes et des femmes, du savoir-faire de Veolia et de l'existence d'une véritable démarche de management de la performance.

2.1.1. L'EFFICACITE DE LA COLLECTE

→ La maîtrise des entrants

La connaissance des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte, et leur surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de toute la filière en amont du système de traitement. En effet, elle est un des principaux moyens pour maîtriser les charges polluantes en entrée d'usine de dépollution, par temps sec comme en épisode pluvieux, et d'identifier les rejets accidentels.

→ L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service	108 982	109 391	109 907	109 763	110 221

→ La conformité des branchements

Le tableau suivant présente le nombre de contrôles et d'enquêtes réalisés durant l'exercice 2014 sur l'aspect conformité des branchements et des installations intérieures.

Communes	DIA (installations intérieures)	Conformité des branchements en domaine publique
Ablain Saint Nazaire	2	7
Acheville	0	0
Aix Noulette	3	0
Angres	1	6
Annay sous Lens	1	7
Avion	13	8
Bénifontaine	0	0
Billy Montigny	1	4
Bouvigny Boyeffles	4	7
Bully les Mines	4	4
Carency	1	1
Eleu dit Leuwette	2	0
Estvelles	0	1
Fouquières les Lens	1	2

Communes	DIA (installations intérieures)	Conformité des branchements en domaine publique
Givenchy en Gohelle	1	4
Gouy Servins	1	0
Grenay	1	1
Harnes	4	26
Hulluch	1	4
Lens	11	17
Liévin	31	37
Loison sous Lens	3	7
Loos en Gohelle	2	16
Mazingarbe	2	10
Méricourt	4	3
Meurchin	0	4
Noyelles sous Lens	2	7
Pont à Vendin	0	2
Sains en Gohelle	6	4
Sallaumines	8	4
Servins	0	1
Souchez	1	5
Vendin le Vieil	1	11
Villers au Bois	0	1
Vimy	0	1
Wingles	2	14
TOTAL	118	226

→ *Le contrôle des établissements non domestiques*

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques classiques.

L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel.

Le renforcement de la maîtrise des rejets non domestiques dans les réseaux publics d'assainissement contribue à :

- ◆ améliorer le fonctionnement du système de collecte,
- ◆ renforcer la fiabilité des ouvrages et préserver le patrimoine de la Collectivité,
- ◆ garantir les performances du système de traitement,
- ◆ garantir la qualité des boues, et leur innocuité,
- ◆ respecter la réglementation.

→ *L'identification des rejets d'eaux usées d'origine non domestique*

Chaque année, Veolia Eau peut être amené à contrôler les établissements notamment :

- ◆ A la demande de la Collectivité ou des industriels eux-mêmes : les services de l'Etat (DREAL, ARS...) sont souvent à l'origine de la démarche des industriels,
- ◆ Après détection de substances pouvant nuire à la valorisation agricole des boues : l'identification des établissements pouvant être à l'origine de la pollution est réalisée.

- ◆ Après constats d'anomalies sur le réseau de collecte : plaintes d'usagers, opérations d'autocontrôle du réseau, contrôles de conformité des branchements,
- ◆ Sur la base des éléments de l'Agence de l'Eau tels que le type d'activité ou la consommation d'eau.

Le recueil des données tient compte de :

- ◆ La localisation à l'échelle de la Collectivité de l'ensemble des établissements déversant dans les réseaux des eaux usées autres que domestiques,
- ◆ L'évaluation des principaux apports - synthèse des données existantes (Etudes, autocontrôles, données Agence de l'Eau, consommations d'eau, ...),
- ◆ La définition des capacités et charges du système d'assainissement (Etudes dimensionnement, constatations d'exploitation, bilans de fonctionnement, ...),
- ◆ La caractérisation de la qualité des boues en métaux lourds, HAP et PCBs,
- ◆ L'établissement de la liste des établissements à risques.

Afin de s'adapter aux constatations de terrain, le plan d'action pourra être modifié en cours d'année à la demande de la Collectivité.

→ **Le bilan 2014 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CSD)**

Le tableau ci-dessous présente les conventions spéciales de déversement établis conformément au règlement du service avec les clients concernés :

Entreprise	Commune	UT	Date	CP
OI - ex BSN GLASSPACK	Wingles	UT 2-3 WINGLES	2010	N
CASTELAIN	Bénifontaine	UT 2-3 WINGLES	2008	O
DUTRIAUX	Vendin (Bois Rigault)	UT 2-3 WINGLES	2013	O
GEA (ex Ergé Spirale Soramat)	Wingles	UT 2-3 WINGLES	2002	N
PCB	Vendin (Bois Rigault)	UT 2-3 WINGLES	2002	N
Plateforme de compostage (Valnor)	Pont à Vendin	UT 2-3 WINGLES	2004	O
PROVER	Wingles	UT 2-3 WINGLES	2009	O
ARVATO	Vendin le vieil	UT 2-3 WINGLES	2008	N
SCI PALAT - Mr CLAY (plusieurs enseignes)	ZI Rue de l'Europe Vendin/Lens	UT 2-3 WINGLES	2011	N
LOCAGEL	Vendin le vieil	UT 2-3 WINGLES	2012	N
WEIR POWER&INDUSTRIAL	Vendin le vieil	UT 2-3 WINGLES	2012	N
NORD HELIO SERVICE	Mazingarbe	UT 1 MAZINGARBE	1991	N
LE SURGEON (unité de gériatrie)	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2013	N
STERIENCE	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2006	N
CENTRE LES MARRONNIERS	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2013	O
CENTRE POST CURE	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2013	N
RELAIS FRIGO A21	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2010	O
NORMATEC	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2011	N

Entreprise	Commune	UT	Date	CP
Centre Psychothérapie	Bully les Mines	UT 1 MAZINGARBE	2014	O
AE&E Opération France (INOVA) (Usine d'incinération)	Noyelles sous Lens	UT 4 LOISON	2011	N
Base Intermarché (ITM Logistique Internationale)	Vimy	UT 4 LOISON	2004	O
BENALU	Liévin	UT 4 LOISON	1993	N
SIMASTOCK	Aix Noulette	UT 4 LOISON	1996	N
BRIOIS	Liévin	UT 4 LOISON	2006	N
Centre de psychothérapie (HDJ)	Liévin	UT 4 LOISON	2013	N
CH LENS	Lens	UT 4 LOISON	2001	N
CORA LENS 2	Vendin	UT 4 LOISON	2001	O
EUROROL	Liévin	UT 4 LOISON	2011	O
INTERMARCHE Noyelles sous Lens (BADELLE)	Noyelles sous Lens	UT 4 LOISON	2007	N
Jambons du Liévinois	Liévin	UT 4 LOISON	2002	N
ID LOGIDIS (ex Logidis)	Lens	UT 4 LOISON	2002	O
Matu Pièces Auto	Liévin	UT 4 LOISON	2007	N
MECACORP (ex Namkey)	Lens	UT 4 LOISON	2012	N
Mont St Eloi	Avion	UT 4 LOISON	2002	O
NEXANS	Lens	UT 4 LOISON	2006	N
NORVALO	Noyelles sous Lens	UT 4 LOISON	2005	N
SALLE DE TRAITE JP Beaucamps	Souchez	UT 4 LOISON	2008	O
TT Plast	Lens	UT 4 LOISON	2010	O
TT Plast PCR	Lens	UT 4 LOISON	2012	O
DURISOTTI	Sallaumines	UT 4 LOISON	2002	O
SOVIMO	Vimy	UT 4 LOISON	2004	O
WEESTEL	Sallaumines	UT 4 LOISON	2008	N
TADAO	Liévin	UT 4 LOISON	2011	O
DALKIA (Chaufferie à Avion)	Lens	UT 4 LOISON	2010	O
IMPRIMERIE DE LA CENTRALE, Rue des Colibris, Za Parc des oiseaux	Lens	UT 4 LOISON	2011	O
LA GOSSE	Liévin	UT 4 LOISON	2012	N
ELF ATOCHEM	Vendin le vieil	UT 4 LOISON	1998	O
PALCHEM	Angres	UT 4 LOISON	2012	N
GAZONOR (ex Méthamine)	Avion	UT 4 LOISON	1994	N
VOLMA SERPEC	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2007	N
DURAND PRODUCTION	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2012	N
KLOOSTERBOER	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2007	N
MAC CAIN	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	1997	O
SEVIA Veolia Propreté	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2009	N
NORDITE DE L'ENVIRONNEMENT	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2009	N
RAMERY ENVIRONNEMENT - DASRI	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2011	O
KOSMETO	Harnes	UT 5 FOUQUIERES	2011	O
AUTO SYSTEME	Billy Montigny	UT 5 FOUQUIERES	2010	N

→ *La surveillance du réseau de collecte*

Les inspections télévisées des canalisations

ITV 2014 réalisée par la CALL	
Commune	Adresse
Angres	rue des Hirondelles
Annay sous Lens	route de Lille
Avion	Boulevard Maurice Thorez
Avion	rue L'allemane
Billy-Montigny	route de Méricourt, rue du 11 Novembre, rue Paul Langevin, rue de la liberté
Billy-Montigny	rue de l'Abbé Pierre
Billy-Montigny	rue Voltaire
Bouvigny-Boyeffles	rue Constant Mahée
Bully les Mines	Carrefour rues Condorcet-Jaurès-11 novembre
Eleu dit Leauwette	rue Charles Ferrand
Fouquières les Lens	rue Salengro
Fouquières-lès-Lens	rue Henri Leclercq
Grenay	rue Lamendin
Lens	rue Lamendin
Lens	rue de l'Indépendance
Lens	Refuge
Lens	Rue Lavoisier
Lens	Route de Béthune
Lens	rue Lavoisier
Lens	rue Despicht
Lens	rue Mallarme
Lens	rue Kennedy
Lens	rue Abel Gance
Lens	rue Pasteur
Liévin	rue Thiers
Liévin	Rue Marie Liétard
Liévin	Rue Chevalier de la Barre
Liévin	Rue Phècle Carpentier
Liévin	Rue Hoche
Liévin	Rue Jonathan Swift
Liévin	Rue Henri Martin
Liévin	Rue Montgolfier
Liévin	Rue Emile Roux
Liévin	rue Emile Basly
Méricourt	rue Robespierre
Méricourt	rue de la Gare
Noyelles sous Lens	rue Joseph Hay

ITV 2014 réalisée par la CALL	
Commune	Adresse
Noyelles-sous-Lens	rue Watrelot
Noyelles-sous-Lens	rue Bultez
Noyelles-sous-Lens	rue du 14 juillet
Pont à Vendin	rue Sueur
Vimy	réseau de transport d1000 vers les bassins
Wingles	rue Léo Lagrange- Marais Meurisse
Wingles	Rue Victor Hugo
Wingles	rue Albert Camus
Wingles	rue Pierre Loti et Michelet
Wingles	2 rue du Marais

→ **La maîtrise des transferts et des déversements vers le milieu naturel (Autosurveillance des réseaux)**

La surveillance des déversements, identification des points de rejets

Nombre de points de rejet	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'usines de dépollution	7	7	7	7	7
Nombre de déversoirs d'orage	124	124	124	124	124
Nombre de trop-pleins de postes de refoulement	36	36	36	36	36

Les déversoirs d'orage et les « trop plein » des postes de relèvement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » **[P255.3]** (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique.

Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Les informations dont nous disposons et qui sont utiles au calcul de l'indicateur sont les suivantes :

DO charges inférieures à 120 de DBO5/j	DO charges comprises entre 120 et 600 kg de DBO5/j	DO charges supérieures à 600 kg de DBO5/j
TP HULLUCH Voltaire	DO MAZINGARBE Voltaire	DO MAZINGARBE Vanne clapet
DO ANNAY Kleber	DO MEURCHIN Sud	TP VENDIN La Buisse
	DO PONT A VENDIN Lucarini	Pompage WINGLES Alexis
	TP HARNES Varsovie	TP LENS République
	TP HARNES Zola	TP LENS Kennedy
	TP HARNES Bouleaux	TP LENS Nexans
	TP HARNES Leclerc	TP AVION 3 DO
		TP MONTIGNY Le Lac

Les résultats de l'autosurveillance réseau 2014 sont les suivants :

184 jours de pluies >0.6mm/m2

		nombre de jours de déversement	volume déversé (estimation) en m3	* Charges totales déversées = Volumes total déversés X Concentration moyenne annuelle			
				MES (kg)	DCO (kg)		
U T 1	Mazingarbe clapet	60	249 336	41 078	40 330	max	16 658
						min	11
	Mazingarbe voltaire	187	617 883			max	14 006
						min	1
	total		867 219				

				* Charges totales déversées = Volumes total déversés X Concentration moyenne annuelle			
				MES (kg)	DCO (kg)		
U T 2 & 3	HULLUCH VOLTAIRE	31	1 946			max	281
						min	3
	PONT A VENDIN LUCARINI	127	245 511			max	8 629
						min	8
	VENDIN LE VIEL LA BUISSE	279	556 018	225 002	227 411	max	9 303
						min	50
	MERCHIN SUD	364	843 076			max	7 340
						min	180
	ANNAY KLEBER	44	46 790	4 211	5 849	max	3 915
						min	3
	BASSIN DE WINGLES	31	49 417			max	5 654
						min	71
	total		1 742 757				

				* Charges totales déversées = Volumes total déversés X Concentration moyenne annuelle			
				MES (kg)	DCO (kg)		
U T 4	LENS REPUBLIQUE	120	703 455	313 037	324 527	max	48 136
						min	1
	LENS KENNEDY	263	1 002 814	111 647	190 200	max	21 955
						min	15
	NEXANS	109	320 174	200 349	203 711	max	12 853
						min	6
	AVION 3 DO	89	124 431	50 270	61 668	max	5 822
						min	114
	total		2 150 874				

				* Charges totales déversées = Volumes total déversés X Concentration moyenne annuelle			
				MES (kg)	DCO (kg)		
U T 5	HARNES ZOLA	75	16 233			max	3 127
						min	1
	HARNES BOULEAU	107	25 224			max	2 961
						min	1
	HARNES VARSOVIE	113	73 441			max	4 279
						min	1
	HARNES LECLERC	117	17 601			max	1 579
						min	1
	MONTIGNY LE LAC	102	688 871	104 249	182 895	max	97 870
						min	30
	total		821 370				

	total		5 582 220				
--	-------	--	-----------	--	--	--	--

→ Le curage

L'augmentation des données de curage 2014 s'explique suite à l'intégration de tous les contrats de collecte au contrat principal de la CALL (G6001).

Le plan de curage préventif et son suivi

Interventions de curage préventif	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'interventions sur réseau	21 362	21 492	22 004	24 558	38 950	58,6%
sur accessoires	21 362	21 492	22 004	24 558	38 950	58,6%
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	21 362	21 492	22 004	24 558	38 950	58,6%
Longueur de canalisation curée (ml)	25 805	40 395	50 935	38 900	63 177	86,9%

Les désobstructions

Interventions curatives	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	460	308	545	518	708	36,7%
sur branchements	236	227	426	413	533	29,1%
sur canalisations	110	46	86	56	108	92,9%
sur accessoires	114	35	33	49	67	36,7%
sur bouche d'égout, grilles avaloirs	112	33	33	47	67	42,6%
sur dessableurs	2	2	0	2	0	-
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)					9 525	-

En 2014 le taux de curage curatif sur branchements et canalisations est de **7,60 / 1000 abonnés**.

Concernant le réseau de collecte, le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage **[P252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les défauts structurels et les améliorations prioritaires à apporter.

	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	2,45	2,42	2,29	2,19	9,05	NS
Nombre de points concernés sur le réseau	19	19	19	19	115	NS
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	776 787	785 620	830 648	868 695	1 270 025	NS

2.1.2. L'EFFICACITE DU TRAITEMENT

La performance d'un système d'assainissement se mesure par sa contribution à la préservation de l'environnement. Un système efficace permet de préserver la qualité de l'eau des rivières et des ressources en eau et de produire des boues valorisables. En 2011, Veolia a réalisé une première mondiale industrielle en produisant des bioplastiques à partir de boues d'épuration : une nouvelle forme de valorisation innovante et créatrice de valeur pour les industriels.

La conformité des systèmes de traitement aux prescriptions réglementaires, tant concernant les ouvrages eux-mêmes que la qualité des rejets et leur impact sur le milieu naturel, est appréciée au travers d'indicateurs introduits par le décret du 2 mai 2007 :

→ **La conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau :**

Cet indicateur [P 254.3], qui concerne uniquement les usines d'épuration de plus de 2000 EH, correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral ou, par défaut, selon les règles d'évaluation de la conformité identifiées avec la Police de l'Eau, rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures. **Pour calculer cet indicateur seul les bilans respectant les conditions normales de fonctionnement (CNF) sont pris en compte selon la réglementation en vigueur.**

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2010	2011	2012	2013	2014
Performance globale du service (%)	94	96	99	99	99
STEP - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Casimir Beugnet	97	93	97	96	100
STEP - LOISON SOUS LENS - route de Lens	90	95	100	99	99
STEP - MAZINGARBE - rue de Vermelles	98	98	99	100	98
STEP - WINGLES - rue de la Gare d'Eau	100	100	100	100	100

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. **Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en conditions normales de fonctionnement (CNF) ou non.**

Conformité des rejets d'épuration	2010	2011	2012	2013	2014
Performance globale du service (%)				95,74	98,63
LAGUNE - ACHEVILLE - rue Jean Lenne			100,00	100,00	100,00
LAGUNE - SERVINS - D75			100,00	50,00	50,00
LAGUNE - VILLERS AU BOIS - rue paquerette			0,00	0,00	0,00
STEP - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Casimir Beugnet	95,69	93,75	96,15	88,57	100,00
STEP - LOISON SOUS LENS - route de Lens	88,08	89,02	100,00	96,18	98,73
STEP - MAZINGARBE - rue de Vermelles	94,23	98,08	99,04	100,00	98,11
STEP - WINGLES - rue de la Gare d'Eau	100,00	100,00	98,08	100,00	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ **La conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :**

Cet indicateur **[P 204.3]** est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'a pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Veolia est en attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

→ **La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :**

Cet indicateur **[P205.3]** est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007, ce mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du présent rapport annuel, Veolia présente l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'autosurveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructeur. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes aux conditions normales de fonctionnement (CNF).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation le cas échéant.

Conformité réglementaire des rejets	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral
Performance globale du service (%)	99,89	99,29
LAGUNE - ACHEVILLE - rue Jean Lenne	100,00	100,00
LAGUNE - SERVINS - D75	100,00	0,00
LAGUNE - VILLERS AU BOIS - rue paquerette	0,00	0,00
STEP - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Casimir Beugnet	100,00	100,00
STEP - LOISON SOUS LENS - route de Lens	100,00	100,00
STEP - MAZINGARBE - rue de Vermelles	100,00	100,00
STEP - WINGLES - rue de la Gare d'Eau	100,00	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ **La performance des usines de traitement du service**

Pour garantir un haut niveau de rendement épuratoire de ses usines une démarche de maintenance préventive assistée par ordinateur a été développée afin de planifier de manière optimisée les tâches d'exploitation courante et les opérations d'entretien. Les files de traitement des eaux usées sont ainsi placées sous étroite surveillance.

Les données de conformité, et notamment les bilans mensuels, sont détaillés en annexe 6.4 du présent document.

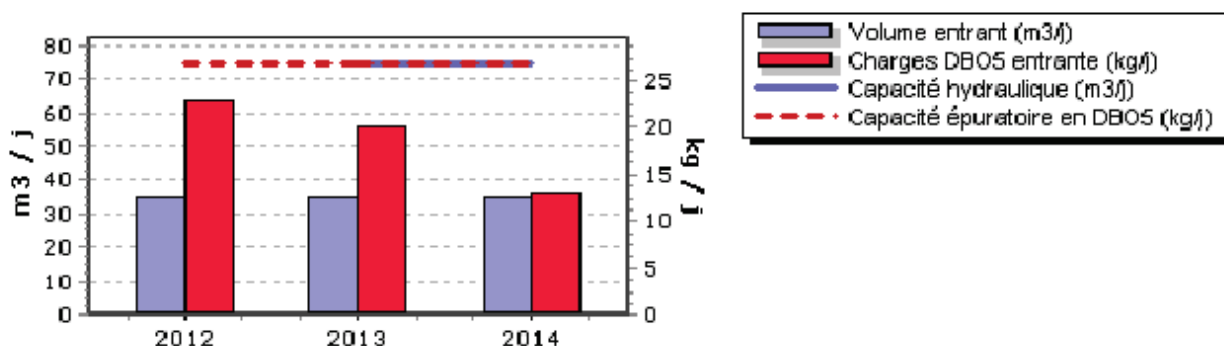
Les autres données d'auto-surveillance sont consultables sur les registres d'autosurveillance, tenus à jour conformément à l'arrêté du 22 juin 2007.

LAGUNE - ACHEVILLE - rue Jean Lenne

Les volumes entrants (estimation) sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 12 775 m³, soit un volume journalier de 35 m³/j. Le maximum atteint est de 35 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 2 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 30 kg de DBO5 par jour.

Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2012	2013	2014
Volume entrant (m³/j)	35	35	35
Capacité hydraulique (m ³ /j)	75	75	75
Charge DBO5 entrante (kg/j)	23	20	13
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	27	27	27

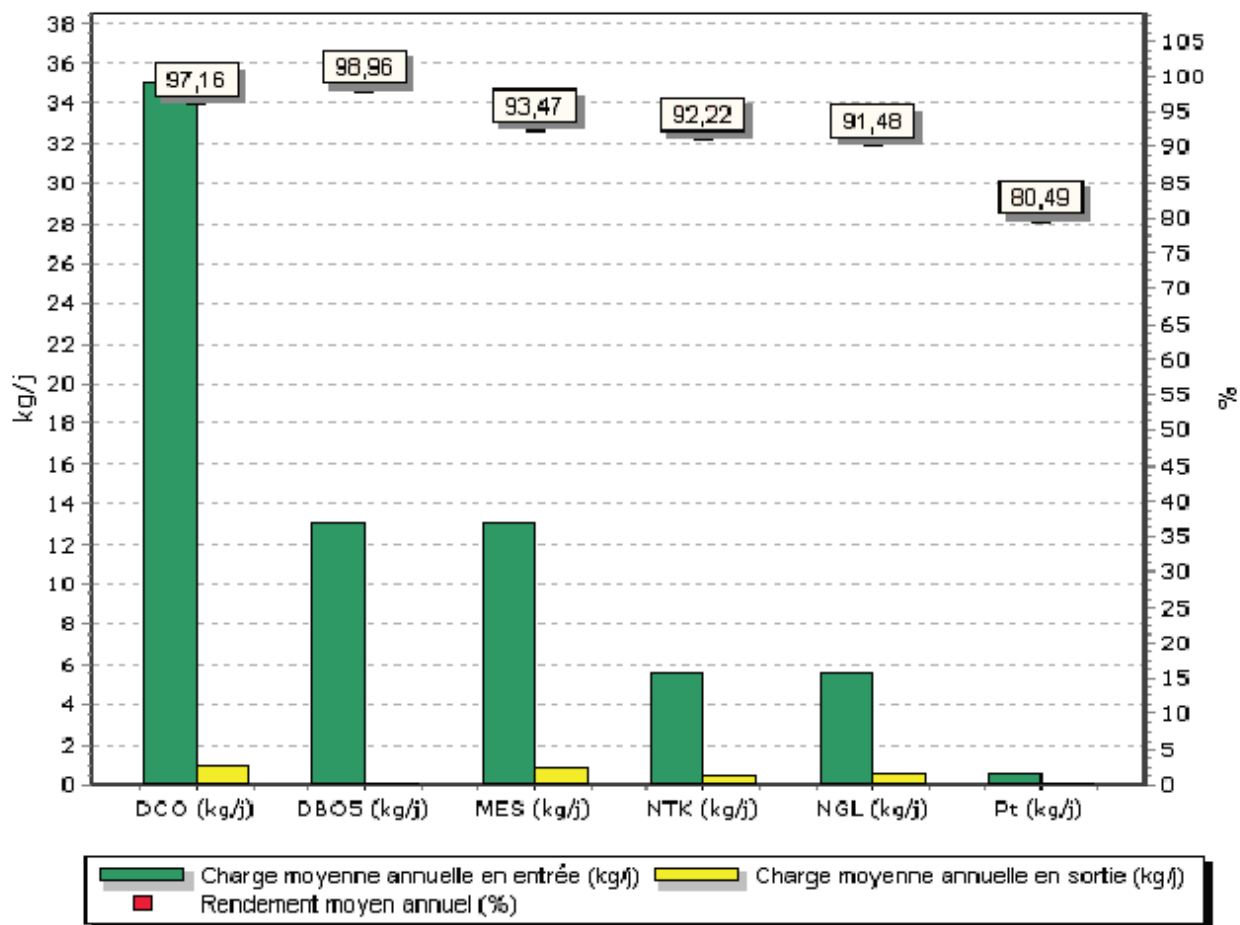


Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	2	2	2	2	2	2
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	35	13	13	5,6	5,6	0,5
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	1,0	0,1	0,9	0,4	0,5	0,1
Rendement moyen annuel (%)	97	99	93	92	91	80
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	60,00	60,00	50,00			
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	28	4	25	12,5	13,6	2,8
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)		35				

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge entrante et en sortie et rendement épuratoire du système de traitement



Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Boues évacuées

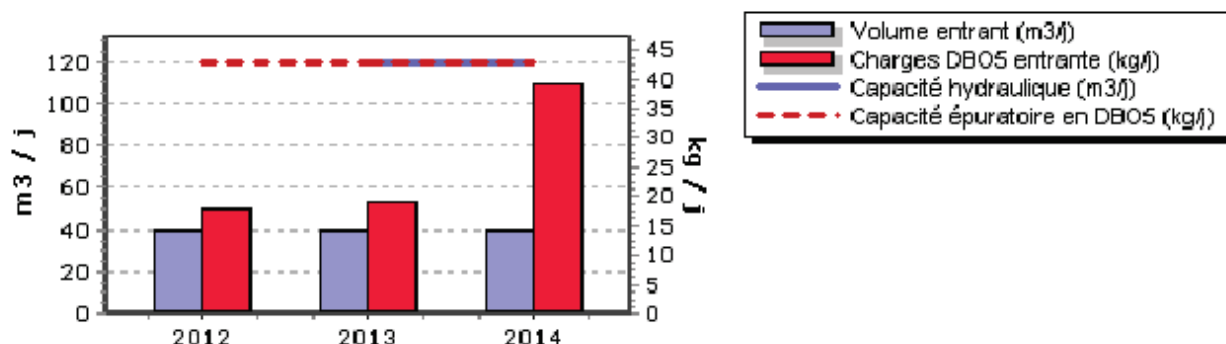
Sans objet : la lagune a été curée en 2012

LAGUNE - SERVINS - D75

Les volumes entrants (estimation) sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 14 600 m³, soit un volume journalier de 40 m³/j. Le maximum atteint est de 40 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 2 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 43 kg de DBO₅ par jour.

Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2012	2013	2014
Volume entrant (m³/j)	40	40	40
Capacité hydraulique (m ³ /j)	120	120	120
Charge DBO₅ entrante (kg/j)	18	19	39
Capacité épuratoire en DBO ₅ (kg/j)	43	43	43

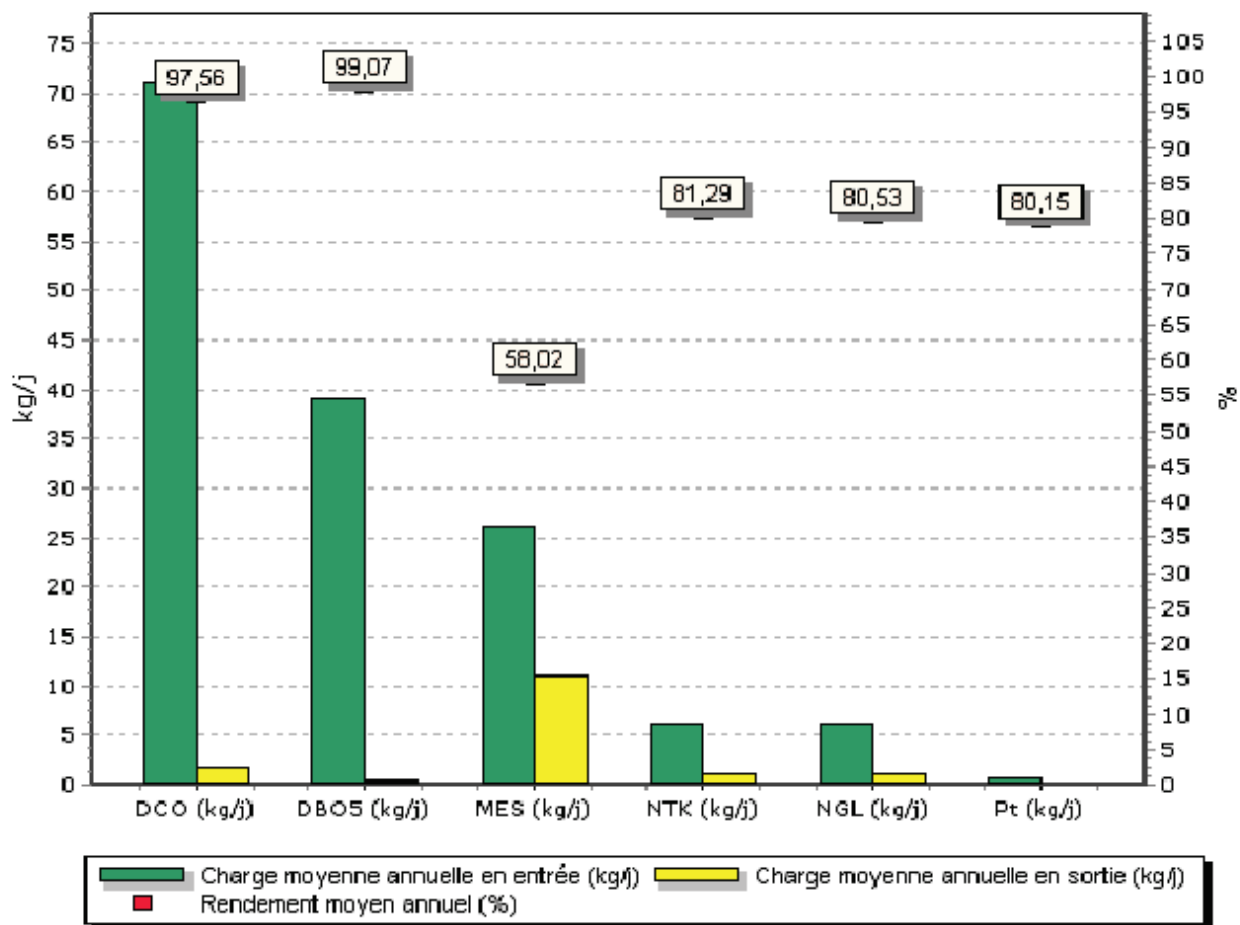


Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement

	DCO	DBO ₅	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	2	2	2	2	2	2
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	71	39	26	6,2	6,2	0,7
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	1,7	0,4	11,0	1,2	1,2	0,1
Rendement moyen annuel (%)	98	99	58	81	81	80
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	60,00	60,00	50,00			
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	44	9	275	29,0	30,2	3,3
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)		35				

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge entrante et en sortie et rendement épuratoire du système de traitement



Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %

Boues évacuées

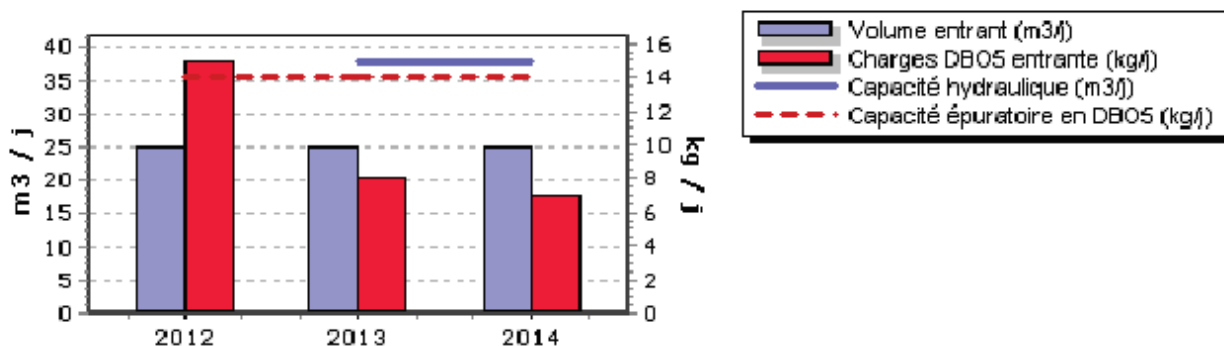
Sans objet : la lagune a été curée en 2012

LAGUNE - VILLERS AU BOIS - rue paquerette

Les volumes entrants (estimation) sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 9 125 m³, soit un volume journalier de 25 m³/j. Le maximum atteint est de 25 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 2 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 14 kg de DBO5 par jour.

Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2012	2013	2014
Volume entrant (m³/j)	25	25	25
Capacité hydraulique (m ³ /j)	38	38	38
Charge DBO5 entrante (kg/j)	15	8	7
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	14	14	14

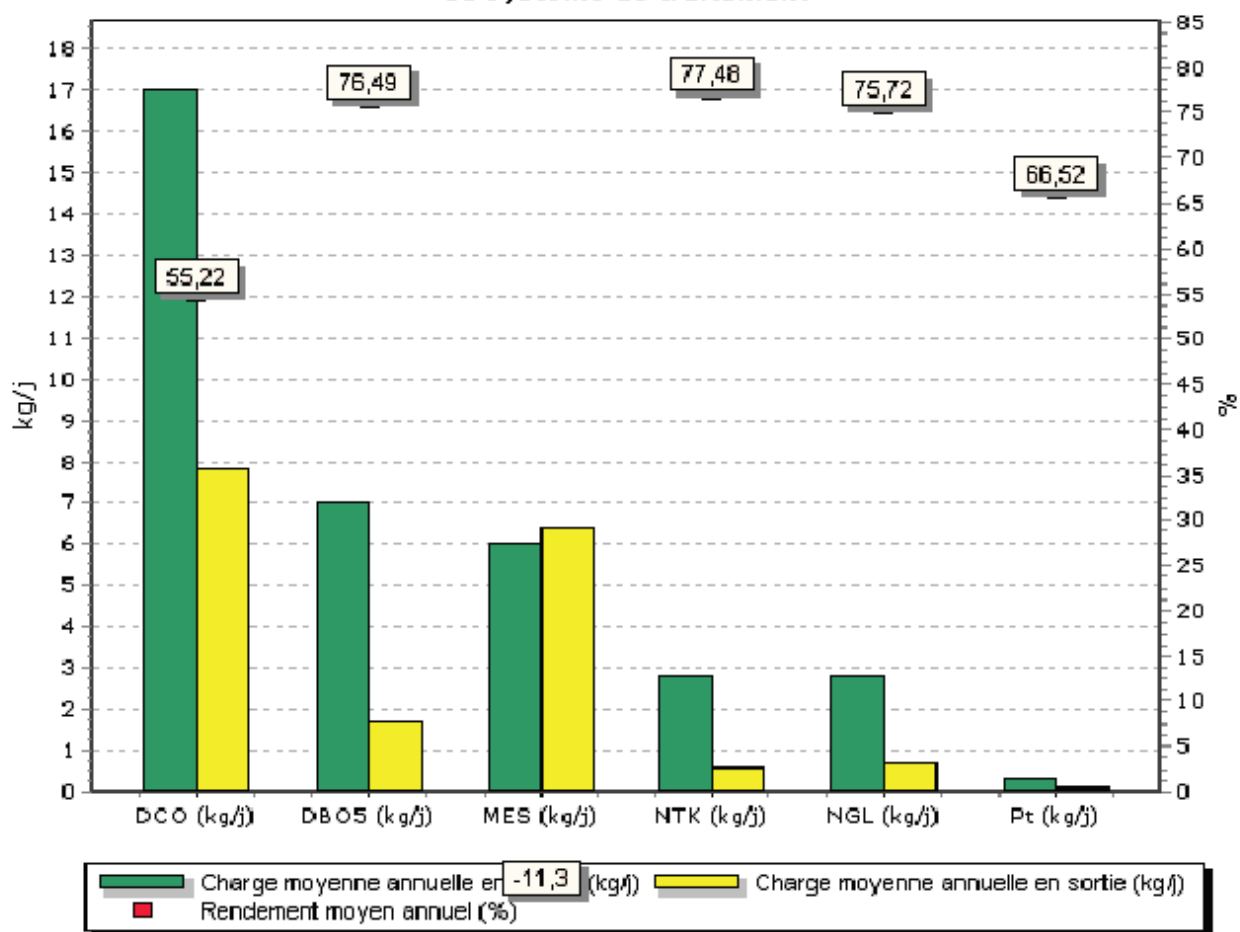


Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	2	2	2	2	2	2
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	17	7	6	2,8	2,8	0,3
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	7,8	1,7	6,4	0,6	0,7	0,1
Rendement moyen annuel (%)	55	76	-11	77	76	67
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)			50,00			
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	313	67	256	25,0	27,0	3,8
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)		35		10,0		

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge entrante et en sortie et rendement épuratoire du système de traitement



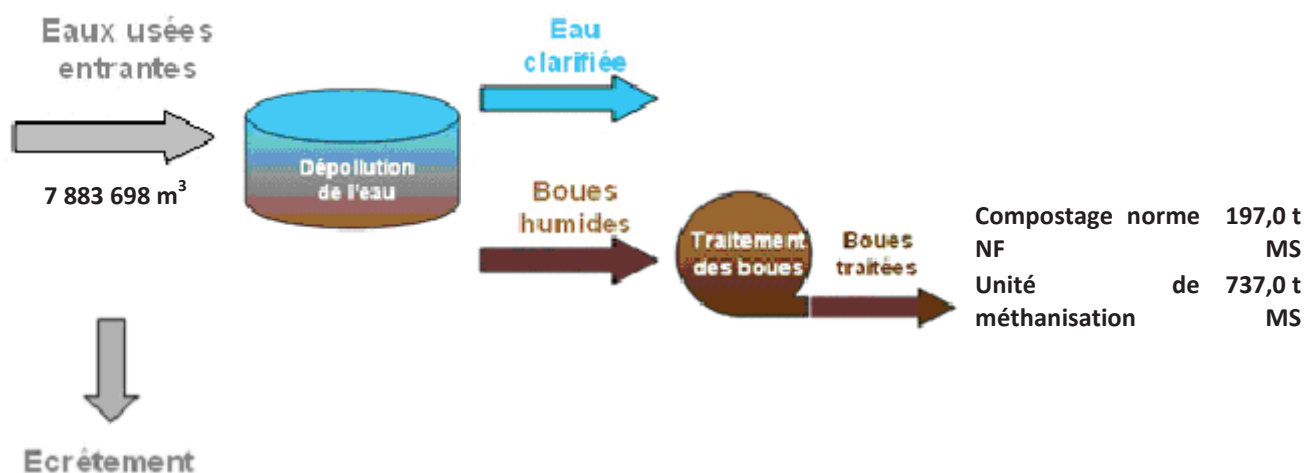
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

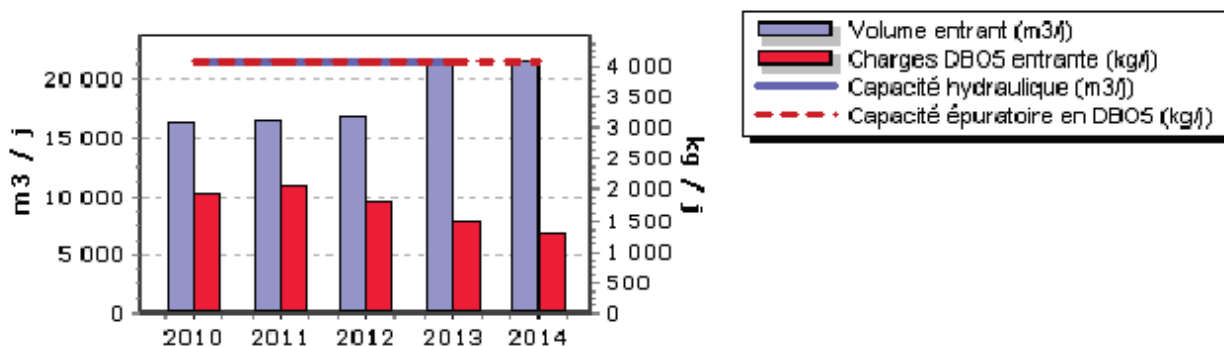
STEP - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Casimir Beugnet

Les volumes entrants sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 7 883 698 m³, soit un volume journalier de 21 599 m³/j. Le maximum atteint est de 27 099 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 105 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 4 080 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2010	2011	2012	2013	2014
Volume entrant (m³/j)	16 321	16 526	16 777	21 383	21 599
Capacité hydraulique (m ³ /j)	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600
Charge DBO5 entrante (kg/j)	1 927	2 067	1 801	1 488	1 303
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080



Apports extérieurs

L'usine a reçu et traité les apports extérieurs suivants :

	Quantité annuelle
Matière de vidange (m ³ ou t)	5 873

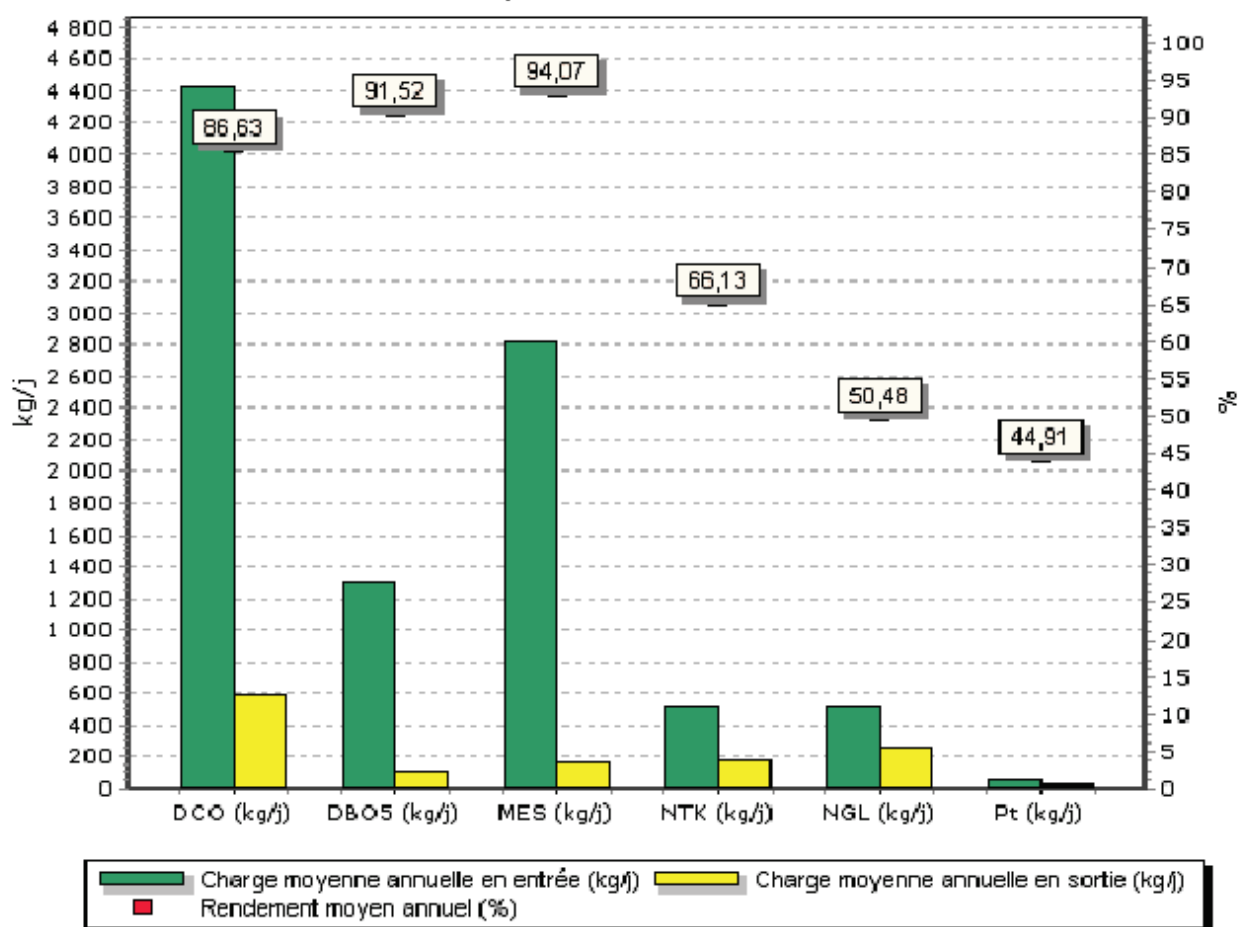
Ces apports extérieurs sont inclus dans les charges en entrée du système de traitement.

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement (EE + Eaux rejetées après prétraitement))

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	105	52	105	52	52	52
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	4 423	1 303	2 819	523,2	523,2	58,9
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	591,2	110,5	167,0	177,2	259,1	32,4
Rendement moyen annuel (%)	87	92	94	66	50	45
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	75,00	80,00	90,00			
Prescription de rejet - Rendement moyen annuel minimal (%)					70	80
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	28	5	8	8,3	12,1	1,5
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	25	30			
Prescription de rejet - Concentration moyenne annuelle maximale (mg/l)					15,0	2,0

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge entrante et en sortie et rendement épuratoire du système de traitement



Conformité des performances des équipements d'épuration

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

	2010	2011	2012	2013	2014
Pour information, nombre de bilans en CNF (*)	177	193	193	48	44
Nombre de bilans en CNF(**) conformes / nombre de bilans en CNF (%)	97,0	93,0	97,0	96,0	100,0
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	1 927	2 067	1 801	1 488	1 303

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

(**) Conditions Normales de Fonctionnement

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Boues évacuées

002-STE FOUQUIERES	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Compostage norme NF	729,1	197,00	27,02 %	21,09 %
Unité de méthanisation	2723,4	737,00	27,06 %	78,91 %
Total	3452,5	934,00	27,05 %	100,00 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100	100

Sous-produits évacués par destination et par an

	2010	2011	2012	2013	2014
Sables et refus de dégrillage évacués en Centre de stockage de déchets (t)	77,0	107,3	161,7	159,5	151,9
Graisses évacuées vers une autre STEP (m3)	82,2	73,4	221,9	200,9	237,0

Suivi des micropolluants dans les eaux de rejets (RSDE)

La campagne initiale RSDE de la step a été réalisée en 2012.

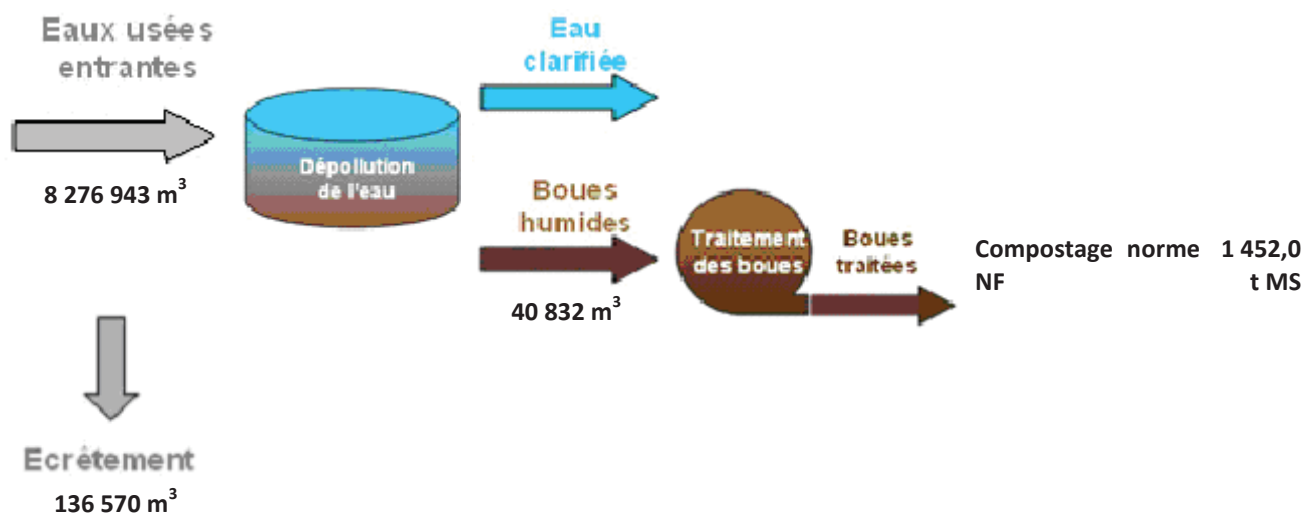
Cette campagne a permis d'établir la liste des substances dangereuses à suivre en année de routine ou surveillance pérenne. L'année 2014 correspond à la 2^{ème} année de surveillance pérenne.

Les paramètres à suivre en surveillance pérenne sont les suivants :

FAMILLE	SUBSTANCES	CODE SANDRE	N° DCE	N° 76/464 (4)
Pesticides	2,4 MCPA	1212		
Métaux	Arsenic (métal total)	1369		4
Métaux	Zinc (métal total)	1383		133

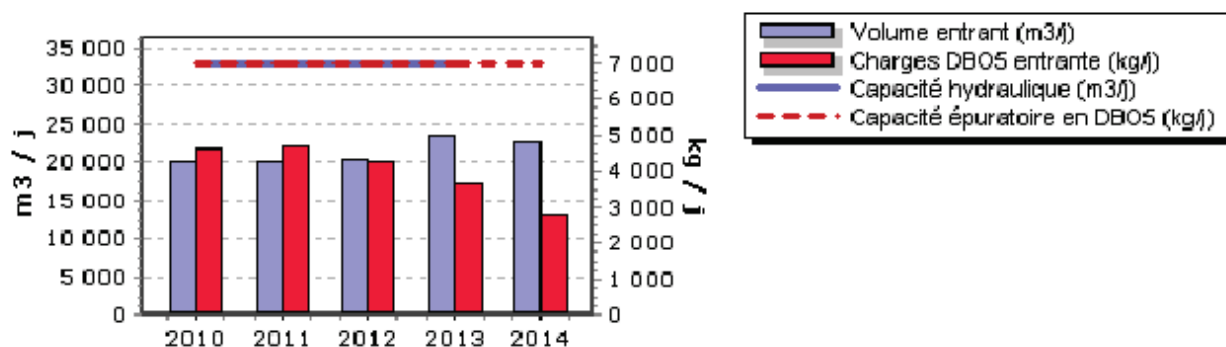
STEP - LOISON SOUS LENS - route de Lens

Les volumes entrants sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 8 276 943 m³, soit un volume journalier de 22 677 m³/j. Le maximum atteint est de 52 599 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 157 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 7 000 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2010	2011	2012	2013	2014
Volume entrant (m ³ /j)	19 998	19 903	20 189	23 569	22 677
Capacité hydraulique (m ³ /j)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
Charge DBO5 entrante (kg/j)	4 609	4 652	4 268	3 620	2 759
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000

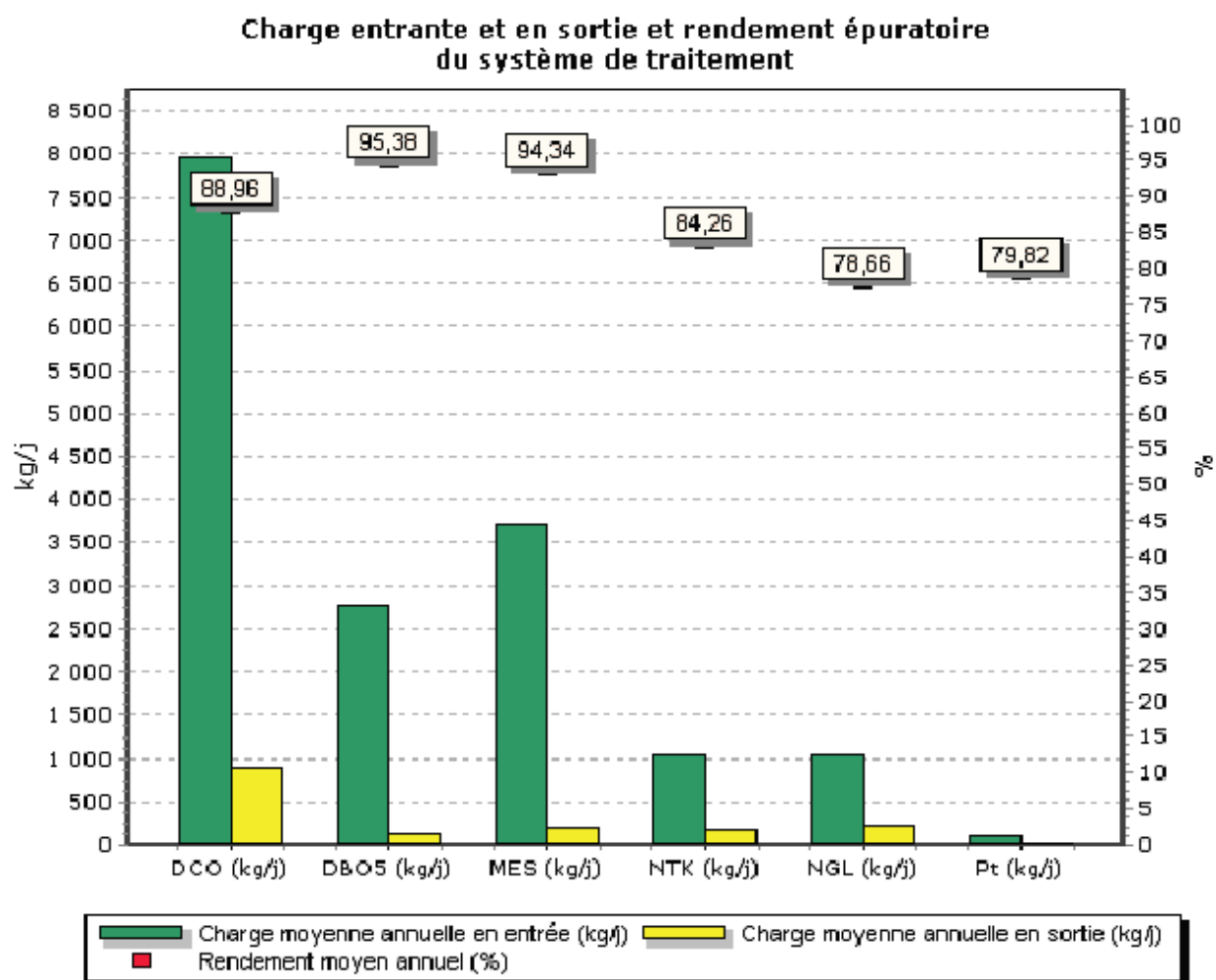


Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement (EE + Ecrêtement)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	157	104	157	104	104	104
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	7 956	2 759	3 708	1 046,1	1 046,1	102,0
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	878,7	127,4	210,0	164,6	223,3	20,6
Rendement moyen annuel (%)	89	95	94	84	79	80
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	75,00	80,00	90,00			
Prescription de rejet - Rendement moyen annuel					70	80

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
minimal (%)						
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	39	6	9	7,3	9,9	0,9
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	25	30			
Prescription de rejet - Concentration moyenne annuelle maximale (mg/l)					10,0	1,0

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.



Conformité des performances des équipements d'épuration

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

	2010	2011	2012	2013	2014
Pour information, nombre de bilans en CNF (*)	172	247	241	145	138
Nombre de bilans en CNF(**) conformes / nombre de bilans en CNF (%)	90,0	95,0	100,0	99,0	99,0
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	4 609	4 652	4 268	3 620	2 759

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

(**) Conditions Normales de Fonctionnement

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Boues évacuées

006-STE LOISON	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Compostage norme NF	6894,6	1 452,00	21,06 %	100,00 %
Total	6894,6	1 452,00	21,06 %	100,00 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100	100

Sous-produits évacués par destination et par an

	2010	2011	2012	2013	2014
Refus de dégrillage évacués en Centre de stockage de déchets (t)	41,9	22,3	44,3	50,7	38,9
Sables évacués en Centre de stockage de déchets (t)	49,0	16,5	26,5	32,5	21,1
Graisses évacuées vers une autre STEP (m3)	167,2		96,5	144,1	116,5

Suivi des micropolluants dans les eaux de rejets (RSDE)

La campagne initiale RSDE de la step a été réalisée en 2011.

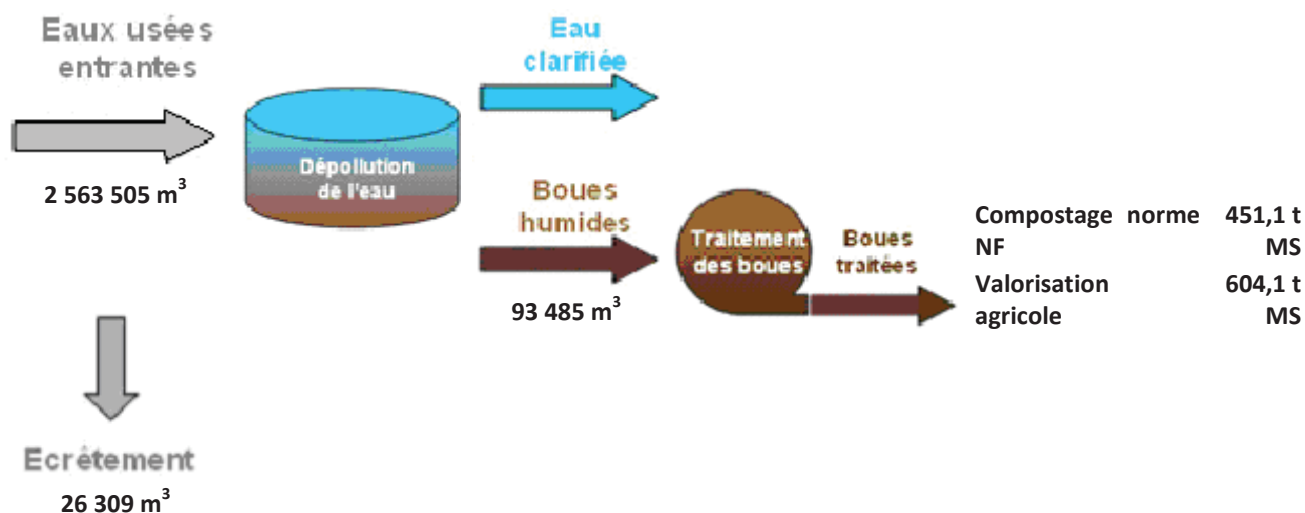
Cette campagne a permis d'établir la liste des substances dangereuses à suivre en année de routine ou surveillance pérenne. L'année 2014 correspond à la 3^{ème} année (et dernière année) de surveillance pérenne.

Au cours de cette campagne, une campagne sur les 104 paramètres a été réalisée afin de déterminer les nouveaux paramètres à suivre en 2015. Ces paramètres ont été soumis au service Police des Eaux (mail du 10/04/215) et sont les suivants :

- ◆ Nonylphénols, y compris NP1OE et NP2OE
- ◆ Diuron
- ◆ 2.4 MCPA
- ◆ Arsenic,
- ◆ Zinc
- ◆ AOX

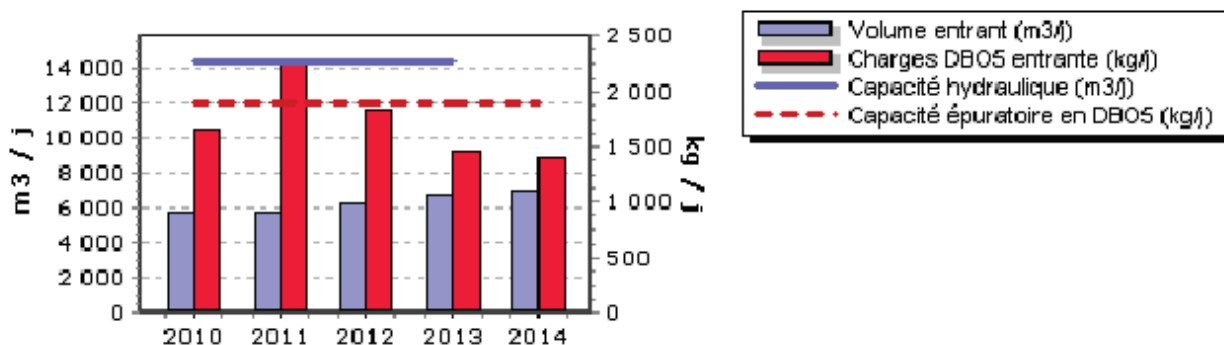
STEP - MAZINGARBE - rue de Vermelles

Les volumes entrants sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 2 563 505 m³, soit un volume journalier de 7 023 m³/j. Le maximum atteint est de 23 996 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 53 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 1 890 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

	2010	2011	2012	2013	2014
Volume entrant (m3/j)	5 793	5 767	6 223	6 739	7 023
Capacité hydraulique (m3/j)	14 400	14 400	14 400	14 400	14 400
Charge DBO5 entrante (kg/j)	1 653	2 279	1 831	1 464	1 393
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	1 890	1 890	1 890	1 890	1 890

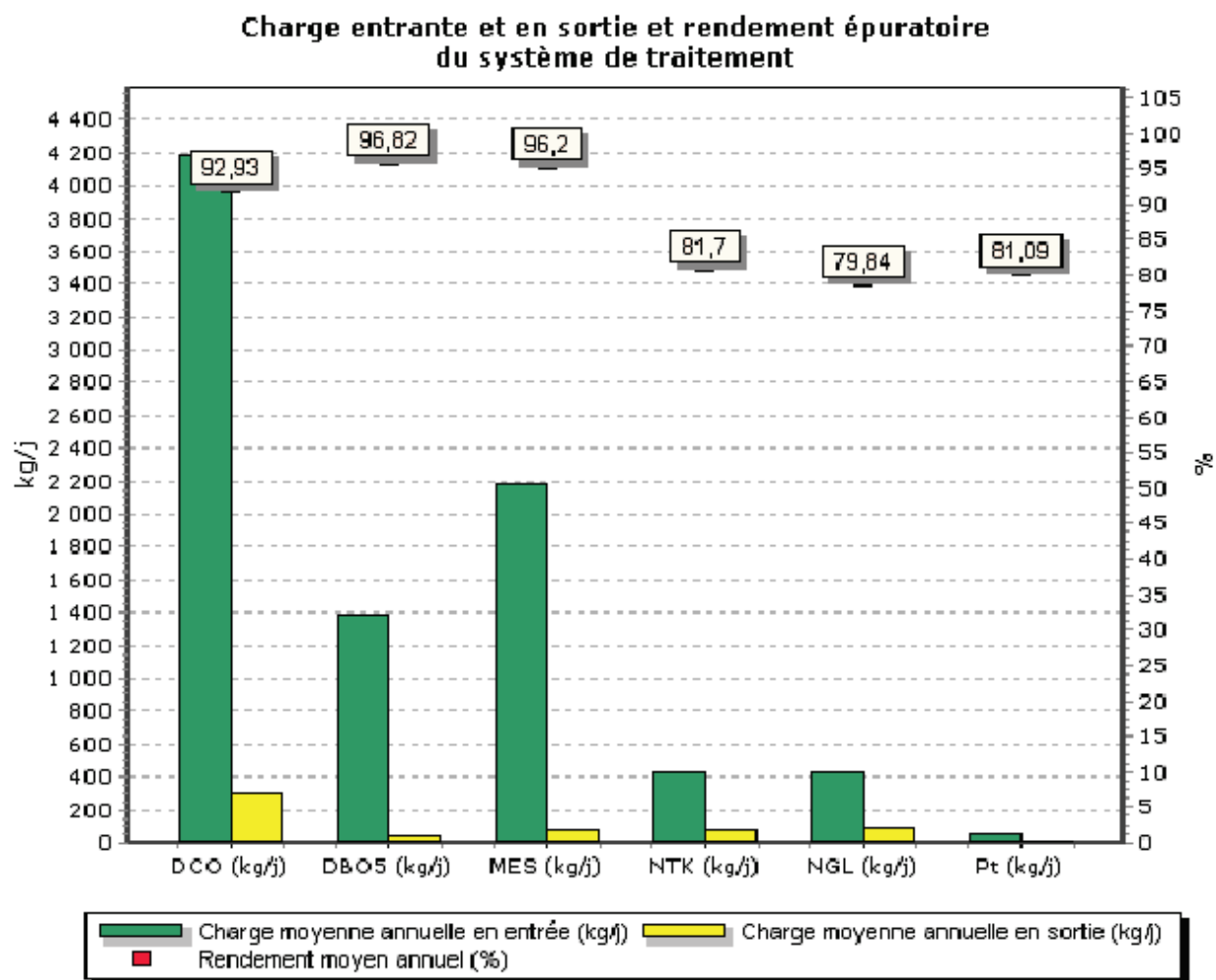


Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement (EE + Ecrêtement)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	53	27	53	27	27	27
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	4 181	1 393	2 188	433,3	433,3	50,7
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	295,7	44,4	83,1	79,3	87,4	9,6
Rendement moyen annuel (%)	93	97	96	82	80	81
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	75,00	80,00	90,00			
Prescription de rejet - Rendement moyen annuel					70	80

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
minimal (%)						
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	40	6	11	10,8	11,9	1,3
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	125	35	35			
Prescription de rejet - Concentration moyenne annuelle maximale (mg/l)					15,0	2,0

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.



Conformité des performances des équipements d'épuration

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

	2010	2011	2012	2013	2014
Pour information, nombre de bilans en CNF (*)	82	52	103	52	53
Nombre de bilans en CNF(**) conformes / nombre de bilans en CNF (%)	98,0	98,0	99,0	100,0	98,0
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	1 653	2 279	1 831	1 464	1 393

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

(**) Conditions Normales de Fonctionnement

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Boues évacuées

008-STE MAZINGARBE (NOUVELLE)	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole	1665,9	604,10	36,26 %	57,25 %
Compostage norme NF	1957,6	451,10	23,04 %	42,75 %
Total	3623,5	1 055,20	29,12 %	100,00 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100	100

Sous-produits évacués par destination et par an

	2010	2011	2012	2013	2014
Refus de dégrillage évacués en Centre de stockage de déchets (t)	127,1	278,1	372,8	311,5	301,0
Sables évacués en Centre de stockage de déchets (t)	34,8	181,7	152,0	104,3	75,2
Sables évacués en Transit (t)			638,9	576,4	460,5

Suivi des micropolluants dans les eaux de rejets (RSDE)

La campagne initiale RSDE de la step a été réalisée en 2012.

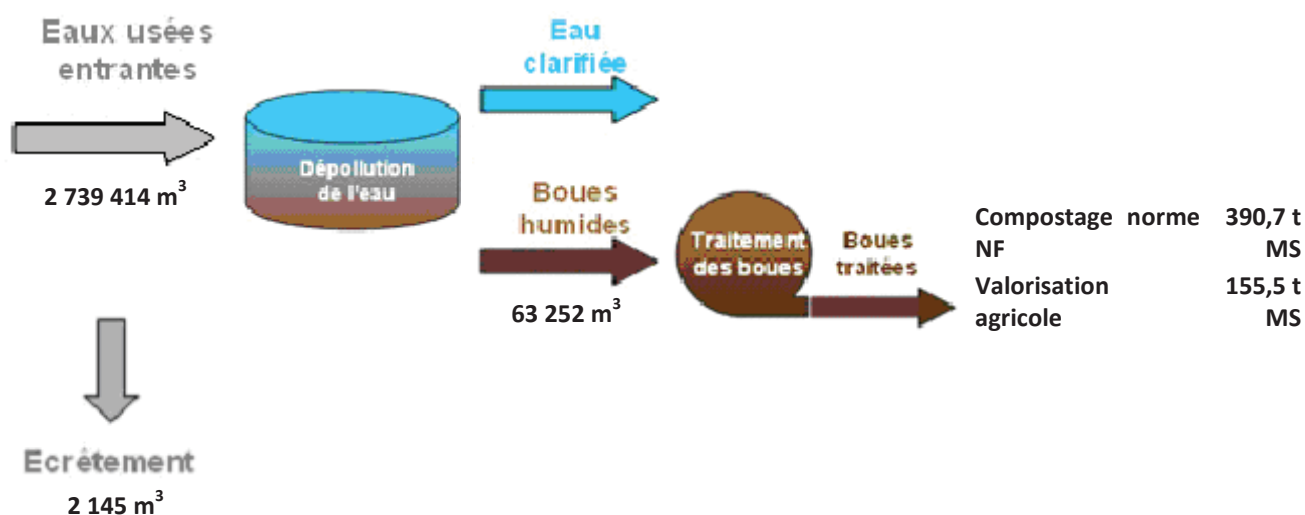
Cette campagne a permis d'établir la liste des substances dangereuses à suivre en année de routine ou surveillance pérenne. L'année 2014 correspond à la 2^{ème} année de surveillance pérenne.

Les paramètres à suivre en surveillance pérenne sont les suivants :

FAMILLE	SUBSTANCES	CODE SANDRE	N° DCE	N° 76/464 (4)
HAP	Benzo (b) Fluoranthène	1116	28	
HAP	Benzo (g, h, i) Pérylène	1118	28	
Alkyphénols	Nonylphénols	5474	24	
Pesticides	Diuron	1177	13	
Pesticides	Isoproturon	1208	19	
Autres	Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)	6616	12	
Pesticides	2,4 MCPA	1212		
Métaux	Arsenic (métal total)	1369		4
Pesticides	Oxadiazon	1667		
Métaux	Zinc (métal total)	1383		133

STEP - WINGLES - rue de la Gare d'Eau

Les volumes entrants sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 2 739 414 m³, soit un volume journalier de 7 505 m³/j. Le maximum atteint est de 15 425 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 53 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 2 052 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante sur le système de traitement

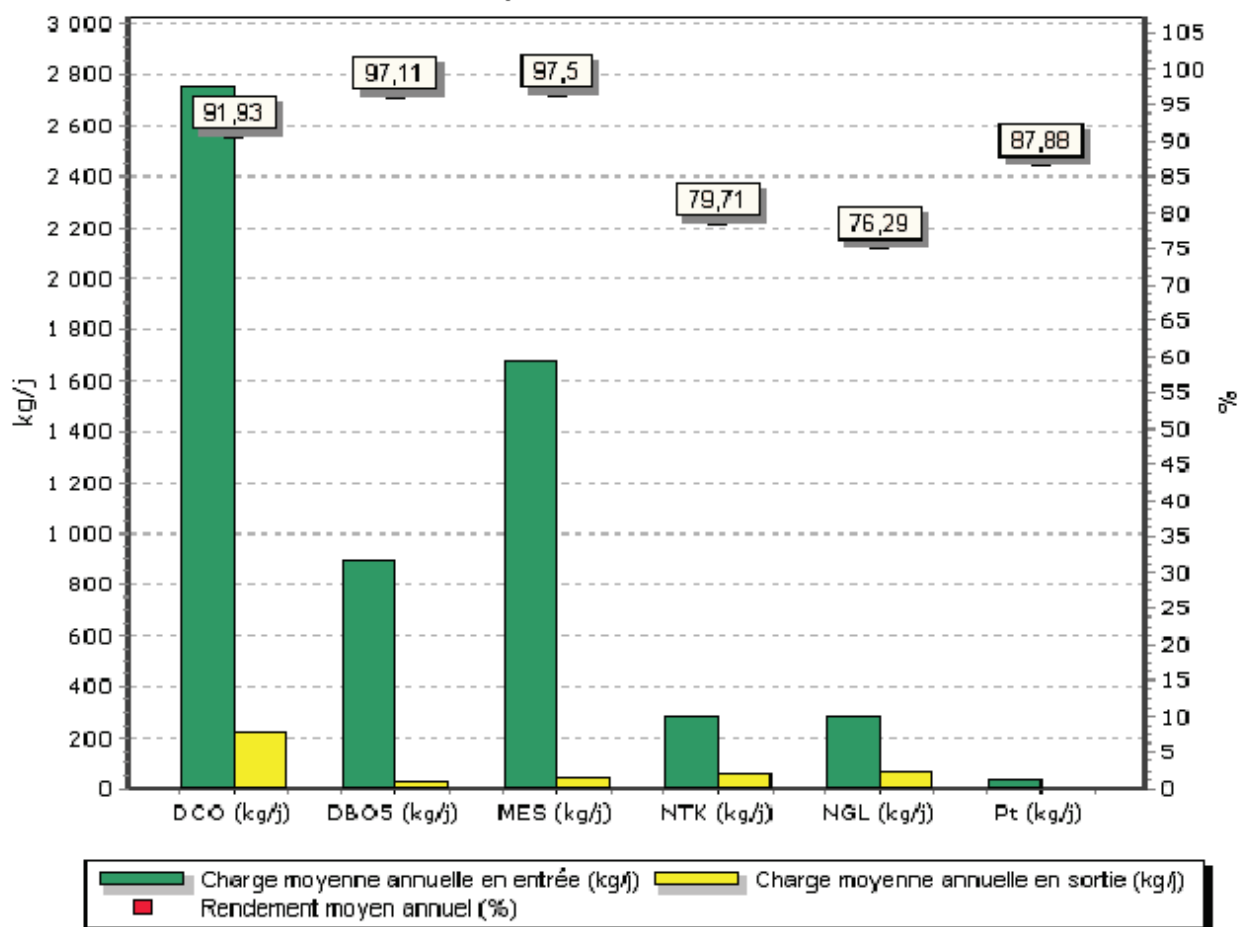
	2010	2011	2012	2013	2014
Volume entrant (m3/j)	5 795	5 003	6 203	7 551	7 505
Capacité hydraulique (m3/j)	6 720	6 720	6 720	6 720	6 720
Charge DBO5 entrante (kg/j)	1 433	1 600	1 319	1 027	896
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	2 052	2 052	2 052	2 052	2 052

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement (EE + Ecrêtage)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	53	26	53	26	26	26
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	2 751	896	1 675	281,8	281,8	30,3
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	222,0	25,9	41,9	57,2	66,8	3,7
Rendement moyen annuel (%)	92	97	98	80	76	88
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	80,00	85,00	90,00			
Prescription de rejet - Rendement moyen annuel minimal (%)					70	80
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	29	3	5	7,3	8,6	0,5
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	125	25	35			
Prescription de rejet - Concentration moyenne annuelle maximale (mg/l)					15,0	2,0

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge entrante et en sortie et rendement épuratoire du système de traitement



Conformité des performances des équipements d'épuration

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

	2010	2011	2012	2013	2014
Pour information, nombre de bilans en CNF (*)	34	46	51	50	48
Nombre de bilans en CNF(**) conformes / nombre de bilans en CNF (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	1 433	1 600	1 319	1 027	896

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

(**) Conditions Normales de Fonctionnement

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH notre calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Boues évacuées

001-STE WINGLES (nouvelle)	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole	424,5	155,50	36,63 %	28,47 %
Compostage norme NF	1597,6	390,70	24,46 %	71,53 %
Total	2022,1	546,20	27,01 %	100,00 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100	100

Sous-produits évacués par destination et par an

	2010	2011	2012	2013	2014
Refus de dégrillage évacués en Centre de stockage de déchets (t)	6,6	3,7	8,8	4,0	7,6
Sables évacués en Centre de stockage de déchets (t)	15,4	7,1	13,6	4,8	14,0
Graisses évacuées vers une autre STEP (m3)		72,4	46,4	68,9	22,4

Suivi des micropolluants dans les eaux de rejets (RSDE)

La campagne initiale RSDE de la step a été réalisée en 2012.

Cette campagne a permis d'établir la liste des substances dangereuses à suivre en année de routine ou surveillance pérenne. L'année 2014 correspond à la 2^{ème} année de surveillance pérenne.

Les paramètres à suivre en surveillance pérenne sont les suivants :

FAMILLE	SUBSTANCES	CODE SANDRE	N° DCE	N° 76/464 (4)
Organétains	Tributylétain cation	2879	30	115
Pesticides	2,4 MCPA	1212		
Métaux	Zinc (métal total)	1383		133



3.

LE PATRIMOINE DE
VOTRE SERVICE

3.1. L'inventaire des biens du service

L'inventaire des équipements et installations qui constituent le patrimoine du service, permet d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution. Il distingue :

- les biens financés par la Collectivité et mis à la disposition du délégataire au début et en cours du contrat,
- les biens financés par le délégataire dans le cadre du contrat en précisant s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

L'inventaire englobe les canalisations, les branchements, le matériel électromécanique et le génie civil. Il comporte également, dans la mesure du possible, une description sommaire.

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement est composé :

- des usines d'épuration
- des postes de relèvement
- des réseaux de collecte
- des équipements du réseau
- des branchements

→ Les installations et ouvrages de collecte

Usines de dépollution	Capacité épuration en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
LAGUNE - ACHEVILLE - rue Jean Lenne	27	450	75	Bien de retour
LAGUNE - SERVINS - D75	43	717	120	Bien de retour
LAGUNE - VILLERS AU BOIS - rue paquerette	14	233	38	Bien de retour
STEP - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Casimir Beugnet	4 080	68 000	21 600	Bien de retour
STEP - LOISON SOUS LENS - route de Lens	7 000	116 667	33 000	Bien de retour
STEP - MAZINGARBE - rue de Vermelles	1 890	31 500	14 400	Bien de retour
STEP - WINGLES - rue de la Gare d'Eau	2 052	34 200	11 280	Bien de retour
Capacité totale :	15 106	251 767	80 513	

Capacité épuration en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
Poste de refoulement: SR ARMOLIS	Refoulement	7 740	Bien de retour
Poste de refoulement: 091-REF LOISON HUGO	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: 093-REF WINGLES LA VERRERIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: 094-REF SAINS CHEMIN CAMPAGNE	Refoulement	26	Bien de retour
Poste de refoulement: 095-REF ANGRES LEROUX	Refoulement	948	Bien de retour
Poste de refoulement: 096-REF ANNAY CITE LECLERC	Refoulement		Bien de retour
Poste de relèvement: 081-REF AVION ARMOLIS	Relèvement	8 748	Bien de retour
PR - ACHEVILLE - rue Prevert Res la Clef des Champs	Relèvement	100	Bien de retour
PR - ANGRES - rue Georges Clémenceau	Refoulement	46	Bien de retour
PR - ANGRES - rue Pablo Neruda	Refoulement	205	Bien de retour
PR - ANNAY SOUS LENS - chemin des Huit rue des Acacias	Relèvement		Bien de retour
PR - ANNAY SOUS LENS - rue du 8 Mai 1945 rue des Tilleuls	Relèvement		Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
PR - ANNAY SOUS LENS - rue Gino Valli	Refoulement	34	Bien de retour
PR - AVION - allée des Cygnes - rue Alphan	Refoulement	23	Bien de retour
PR - AVION - Bocage blv Martel	Relèvement		Bien de retour
PR - AVION - impasse Bourel	Refoulement	247	Bien de retour
PR - AVION - Parc Lenine	Relèvement	140	Bien de retour
PR - AVION - rue Arthur Lamendin	Refoulement	125	Bien de retour
PR - AVION - rue de Joinville Virel - rue du Général Delestraint	Relèvement	55	Bien de retour
PR - AVION - rue du docteur Roux	Refoulement	1 024	Bien de retour
PR - AVION - rue Emile Basly	Refoulement	200	Bien de retour
PR - AVION - rue Emile Gugelot	Refoulement	97	Bien de retour
PR - AVION - rue Lequeux EP	Refoulement	200	Bien de retour
PR - AVION - rue Pierre Semart	Refoulement	2 954	Bien de retour
PR - BILLY MONTIGNY - route de Méricourt	Refoulement	450	Bien de retour
PR - BOUVIGNY BOYEFFLES - Maison de Retraite rue Marqueffles	Refoulement	53	Bien de retour
PR - BOUVIGNY BOYEFFLES - rue de Marqueffles	Refoulement	80	Bien de retour
PR - BOUVIGNY BOYEFFLES - rue Pasteur	Refoulement	275	Bien de retour
PR - BULLY LES MINES - Debeaumont	Relèvement	154	Bien de retour
PR - BULLY LES MINES - LEO LAGRANGE	Relèvement		Bien de retour
PR - BULLY LES MINES - rue des quatre Hallots	Relèvement	400	Bien de retour
PR - CARENCY - route d Ablain	Refoulement	17	Bien de retour
PR - CARENCY - rue du Moulin	Refoulement	18	Bien de retour
PR - CARENCY - rue Pasteur	Relèvement	57	Bien de retour
PR - ELEU DIT LEAUWETTE - MARAIS ELEU	Relèvement		Bien de retour
PR - ELEU DIT LEAUWETTE - rue Gabriel Peri	Refoulement	90	Bien de retour
PR - ESTEVELLES - rue du Marais	Refoulement	660	Bien de retour
PR - GIVENCHY - rue du 8 Mai	Relèvement		Bien de retour
PR - GRENAY - Nomades rue de la Gascogne	Refoulement	36	Bien de retour
PR - GRENAY - Soleil rue des Jours Heureux	Refoulement	76	Bien de retour
PR - HARNES - Canal rue Delacroix	Refoulement	200	Bien de retour
PR - HARNES - chemin du Halage	Refoulement	350	Bien de retour
PR - HARNES - ZI de la Motte au Bois	Relèvement	96	Bien de retour
PR - HARNES - ZI Pont Maudit - à coté de Durand Production	Refoulement	299	Bien de retour
PR - HULLUCH - le Clos du Château	Refoulement	21	Bien de retour
PR - HULLUCH - Olivier rue Salengro	Relèvement		Bien de retour
PR - HULLUCH - rue de la Rayere	Refoulement	18	Bien de retour
PR - HULLUCH - rue Voltaire	Refoulement	20	Bien de retour
PR - LENS - Crematorium	Refoulement	20	Bien de retour
PR - LENS - Lezier rue Jean Baptiste Champollion	Refoulement	180	Bien de retour
PR - LENS - Place de la Republique	Refoulement	734	Bien de retour
PR - LENS - rue M. Sembat	Refoulement	140	Bien de retour
PR - LENS - rue Paul Cayet	Refoulement	335	Bien de retour
PR - LIEVIN - Denfert Rochereau	Relèvement		Bien de retour
PR - LIEVIN - rue de Cracovie - Vistule	Refoulement	70	Bien de retour
PR - LIEVIN - rue Marc Seguin	Relèvement	66	Bien de retour
PR - LIEVIN - rue Mirabeau	Relèvement	250	Bien de retour
PR - LOISON SOUS LENS - route de Lens lotissement Loginor	Refoulement	563	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
PR - LOISON SOUS LENS - rue de Noyelles Stade	Refoulement	187	Bien de retour
PR - LOISON SOUS LENS - rue Devouges	Refoulement	596	Bien de retour
PR - LOISON SOUS LENS - rue Emile Basly rue Emile Zola	Refoulement	157	Bien de retour
PR - LOISON SOUS LENS - rue Galvani	Refoulement	288	Bien de retour
PR - LOOS EN GOHELLE - impasse Langham	Relèvement	22	Bien de retour
PR - LOOS EN GOHELLE - rue Léon Blum	Relèvement	64	Bien de retour
PR - MAZINGARBE - av Jean Jaures rue Voltaire	Refoulement	110	Bien de retour
PR - MAZINGARBE - Dupuich	Refoulement	40	Bien de retour
PR - MAZINGARBE - résidence Mousquetaire rue Dumas	Refoulement	60	Bien de retour
PR - MAZINGARBE - RUE SCHWEITZER	Relèvement		Bien de retour
PR - MAZINGARBE - Stade Bayeux blv Arthur Lamendin	Refoulement	30	Bien de retour
PR - MERICOURT - avenue de Floha - Courty Guy	Refoulement	941	Bien de retour
PR - MERICOURT - Guppy - rue Jean Baptiste Clement	Refoulement	408	Bien de retour
PR - MERICOURT - Impasse Delville	Refoulement	41	Bien de retour
PR - MERICOURT - rue Jean Letienne	Refoulement	38	Bien de retour
PR - MERICOURT - rue Raoul Briquet (Briquet 1)	Refoulement	72	Bien de retour
PR - MERICOURT - rue Raoul Briquet (Briquet 2)	Refoulement	162	Bien de retour
PR - MERICOURT - Sallaumines - Camp des Nomades rue Prolongee	Refoulement	36	Bien de retour
PR - MEURCHIN - chemin des Pres chemin du Halage	Refoulement	3 050	Bien de retour
PR - MEURCHIN - résidence les Manoirs rue Liberation	Refoulement	96	Bien de retour
PR - NOYELLES SOUS LENS - rue Léon Gambetta (autoroute)	Refoulement	131	Bien de retour
PR - NOYELLES SOUS LENS - rue Masclef	Refoulement	334	Bien de retour
PR - PONT A VENDIN - res Delacroix	Refoulement	68	Bien de retour
PR - PONT A VENDIN - rue Emile Plachez (Plachez 1)	Refoulement	114	Bien de retour
PR - PONT A VENDIN - rue Emile Plachez (Plachez 2)	Refoulement	31	Bien de retour
PR - PONT A VENDIN - rue Joos	Refoulement	49	Bien de retour
PR - SAINS EN GOHELLE - Alfred Musset	Relèvement		Bien de retour
PR - SAINS EN GOHELLE - rue de Gaulle - Route Nationale	Refoulement	20	Bien de retour
PR - SALLAUMINES - Canal	Refoulement	103	Bien de retour
PR - SERVINS - ROUTE DE BOUVIGNY	Relèvement		Bien de retour
PR - SOUCHEZ - res les Peupliers route de Carency	Refoulement	28	Bien de retour
PR - SOUCHEZ - rue Curie	Refoulement	23	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - chemin Buisse (La buisse EU)	Refoulement	220	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - chemin de la Buisse	Relèvement	8 030	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - chemin du Halage	Refoulement	32	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - LA PLAINE	Relèvement		Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - les Buissonnelles	Refoulement	48	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - les Garinelles	Refoulement	34	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - LES QUINCAILLERS	Relèvement		Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - rue Charles Buquet	Refoulement	563	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - rue des Poissonniers	Refoulement	30	Bien de retour
PR - VENDIN LE VIEIL - rue Ravel	Refoulement	34	Bien de retour
PR - VILLERS AU BOIS - Grande-rue	Relèvement	18	Bien de retour
PR - VILLERS AU BOIS - route de Servins	Relèvement	8	Bien de retour
PR - VILLERS AU BOIS - rue de Mont St Eloi	Refoulement	34	Bien de retour
PR - VILLERS AU BOIS - rue des paquenettes	Refoulement	27	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
PR - VIMY - route d'Acheville	Refoulement	63	Bien de retour
PR - WINGLES - Acacias rue Leo Lagrange	Refoulement	120	Bien de retour
PR - WINGLES - chemin Rural N5 rue Saint Laurent	Refoulement	27	Bien de retour
PR - WINGLES - rue Albert Camus F04	Refoulement	250	Bien de retour
PR - WINGLES - rue Pierre Brossolette	Refoulement	170	Bien de retour
PR - WINGLES - rue Robespierre	Relèvement	16	Bien de retour
PR - HULLUCH - Perte rue Oberkamf	Relèvement		Bien de retour
BO - ANNAY SOUS LENS - chemin des Postes	Refoulement	243	Bien de retour
BO - AVION - rue Lamendin (cosmonautes)	Refoulement	430	Bien de retour
BO - BULLY LES MINES - rue Emile Zola	Refoulement	576	Bien de retour
BO - BULLY LES MINES - rue Jean Jaurés	Refoulement	367	Bien de retour
BO - FOUQUIERES LEZ LENS - rue de la Liberté - MARAIS PLACE	Refoulement	530	Bien de retour
BO - FOUQUIERES LEZ LENS - rue Victor Hugo - MARAIS TIERCE	Refoulement	565	Bien de retour
BO - GRENAY - rue du 8 Mai (Givenchy)	Refoulement	221	Bien de retour
BO - HARNES - domaine Chanteclair	Refoulement	91	Bien de retour
BO - HARNES - ABBAYE rue Leclercq	Refoulement	328	Bien de retour
BO - HULLUCH - rue Pierre Malvoisin	Relèvement	54	Bien de retour
BO - LENS - rue de l'Europe	Relèvement	60	Bien de retour
BO - LENS - rue Molière	Refoulement	1 800	Bien de retour
BO - LIEVIN - rue Dussouich	Refoulement	2 200	Bien de retour
BO - LOISON SOUS LENS - PARC DES OISEAUX - rue Nicolas Masselot	Relèvement	22	Bien de retour
BO - LOISON SOUS LENS - rue Alfred Wattiez	Relèvement	104	Bien de retour
BO - LOOS EN GOHELLE - rue des Ragonieux	Refoulement	305	Bien de retour
BO - LOOS EN GOHELLE - rue Hoche (vers CD 165)	Refoulement	746	Bien de retour
BO - MAZINGARBE - route Nationale	Refoulement	80	Bien de retour
BO - MERICOURT - rue Urianne Sorriaux	Relèvement	1 350	Bien de retour
BO - MEURCHIN - rue Salvador Allende (Nord)	Refoulement	168	Bien de retour
BO - MONTIGNY EN GOHELLE - le Lac	Refoulement	5 470	Bien de retour
BO - NOYELLES SOUS LENS - Epinettes - rue du Marais	Refoulement	945	Bien de retour
BO - PONT A VENDIN - rue Joliot Curie - chemin rural A Joffre	Refoulement	285	Bien de retour
BO - SAINS EN GOHELLE - Bassin - D 937	Refoulement	253	Bien de retour
BO - SALLAUMINES - Mairie - rue de Tourcoing	Refoulement	57	Bien de retour
BO - VENDIN LE VIEIL - rue Etienne Dolet - Salengro	Relèvement	338	Bien de retour
BO - VENDIN LE VIEIL - rue Marcel Sembat - Zola	Relèvement	272	Bien de retour
BO - VIMY - EX STEP	Refoulement	112	Bien de retour
BO - WINGLES - Ateliers Centraux	Refoulement	550	Bien de retour
BO - WINGLES - Parc Alexis - EP	Refoulement	6 380	Bien de retour
BASSIN PLUVIAL - MAZINGARBE - chemin des soldats			Bien de retour
BO - BILLY MONTIGNY - route de Méricourt - D 46			Bien de retour
BO - BULLY LES MINES - Stade Corbelle av. Alfred Josien			Bien de retour
BO - ESTEVELLES - chemin des Portions de la Poste			Bien de retour
BO - GRENAY - BASSIN LAMENDIN EP - rue du Périgord			Bien de retour
BO - HARNES - ROND POINT - EP			Bien de retour
BO - LIEVIN - rue Champlain			Bien de retour
BO - VENDIN LE VIEIL - RUE DE L'EUROPE - LENS EUROPE			Bien de retour

Autres installations	Qualification
DVO - ANNAY SOUS LENS - LUCARINI	Bien de retour
DVO - HARNES - allée des Bouleaux	Bien de retour
DVO - HARNES - chemin du Halage	Bien de retour
DVO - HARNES - rue de Varsovie	Bien de retour
DVO - HARNES - ZOLA	Bien de retour
DVO - LENS - rue Kennedy	Bien de retour
DVO - LENS - usine NEXANS	Bien de retour
DVO - MAZINGARBE - CLAPET	Bien de retour
Autres installations assainissement: GRILE SUR LA SOUCHEZ	Bien de retour

→ Les réseaux de collecte

L'augmentation en 2014 des données patrimoniales s'explique suite à l'intégration de tous les contrats de collecte au contrat principal de la CALL (G6001).

Canalisations		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	1 352 694	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	130 610	Bien de retour
dont unitaires	1 092 862	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	129 222	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	46 842	Bien de retour

→ Les équipements du réseau

Equipements de réseau		Qualification
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs (*)	32 611	Bien de retour
Nombre de regards à décantation (*)	4 986	Bien de retour
Bouche à filtre (*)	263	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	124	Bien de retour

(*) données cartons de curage

3.2. La gestion du patrimoine



La réalité du quotidien de l'exploitation consiste en un ensemble d'actions complexes et coordonnées pour garantir le fonctionnement 24h/24 du service et apporter aux clients une qualité de service irréprochable.

A ce titre deux types d'interventions sont mis en œuvre :

- ◆ des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance,
- ◆ des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale de ses équipes et qui, avec l'aide de procédures d'intervention parfaitement décrites et expérimentées, permettent en particulier que les interruptions du service restent l'exception.

La réalisation de ces interventions peut conduire à faire appel à des moyens mutualisés et aux équipes régionales et nationales d'experts.

De nouveaux outils informatiques de maintenance des installations (GAMA) et de gestion des interventions (PICRU) ont été déployés et viennent en appui des équipes locales pour optimiser les programmes d'intervention.



PivO, ou la gestion centralisée des interventions

La cellule Méthodes et Planification PivO assure le pilotage centralisé de toutes les interventions de nos techniciens, qu'elles soient programmées ou imprévues, qu'il s'agisse de la maintenance d'un équipement, d'une intervention sur le branchement d'un abonné, ou de la maîtrise d'un déversement d'eaux usées.

Connectée aux différents systèmes d'information, la cellule PivO dispose d'une vision à 360° de l'exploitation, ainsi que des demandes et besoins d'interventions.

3.2.1. LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE EXISTANT

Pour maintenir en valeur ce patrimoine dans la durée, il est nécessaire d'avoir une connaissance précise du tracé du réseau, des éléments qui le constituent, de son fonctionnement hydraulique, des événements d'exploitation ou encore de son vieillissement. Cette capitalisation des informations permet d'intervenir efficacement au quotidien et de construire une stratégie optimisée de l'exploitation et du renouvellement.

→ Installations

Le suivi des postes de relèvement et des stations d'épuration fait l'objet d'un suivi régulier par des agents spécialisés ayant des connaissances pointues en électromécanique (habilitations électrique permettant d'intervenir en dépannage).

Chaque installation fait l'objet de fiches techniques et descriptives.

Les agents possèdent des PDA avec les installations répertoriées dans le logiciel GAMA, celui-ci permet de tracer leur passage et d'assurer le suivi des différentes opérations de maintenance et d'exploitation.

Postes de relèvements

Les informations transmises par les installations télésurveillées font l'objet d'une exploitation centralisée, des bilans de suivi de fonctionnement journaliers et mensuels avec mise en place de règles d'anomalies.

Ils permettent :

- Le suivi à distance du fonctionnement des installations
- La connaissance précise des temps de fonctionnement, du nombre de démarrage des pompes.
- La détection rapide d'un fonctionnement anormal permettant d'intervenir sur l'installation avec même d'avoir une défaillance sur le pompage.
- L'estimation des volumes pompés
- La connaissance des rejets au milieu naturel pour les postes équipés de trop-pleins

En fonction des tournées des agents d'exploitation et des alarmes transmises par le système de télégestion ; les opérations d'entretien et de maintenance sont planifiées sur les ouvrages (interventions électromécaniques, curage, nettoyage...).

Les principales opérations d'entretien et de maintenance assurées au cours de cet exercice sont pour l'ensemble des ouvrages :

- La maintenance électromécanique des équipements ;
- Le curage des bâches de réception à l'aide d'engin d'assainissement ;
- Le nettoyage des paniers de dégrillage et l'évacuation des déchets ;
- Le nettoyage des abords.

Les contrôles réglementaires des installations électriques des postes de relèvement ont été réalisés en 2014 par un organisme professionnel agréé.

Stations d'épurations

Les opérations d'entretien et de réparations courantes prévues par Veolia Eau visent six objectifs principaux :

- assurer un traitement optimal des effluents et un rejet conforme,
- gérer les boues d'épuration, et les sous-produits divers (boues industrielles-graisses-sables de curages)
- assurer le maintien en état de fonctionnement des installations,
- définir la programmation future à court ou moyen terme des travaux de renouvellement et de grosses réparations,
- conserver le patrimoine de la Communauté d'Agglomération,
- maintenir un environnement agréable autour des bâtiments et installations avec le moins de nuisances possible pour le voisinage.

La complexité de gestion des quatre stations d'épuration et des trois lagunages conduit à un personnel important, en nombre et en qualification, sur les sites :

- des **agents d'encadrement**, ils assurent :
 - o la gestion du planning des équipes,
 - o l'organisation des tournées d'entretien,
 - o l'élaboration des consignes de fonctionnement des usines,
 - o l'élaboration et la gestion du planning de maintenance préventive,

- la gestion de la maintenance curative,
- l'élaboration et la gestion du programme d'autosurveillance,
- le suivi de la qualité du rejet de la gestion de non conformités,
- la gestion de l'ISO 9001 et de l'ISO 14001
- les relations avec la collectivité et les clients extérieurs (industriels...).
- l'utilisation du système d'information.
- des **électromécaniciens**, ils assurent :
 - la maintenance et les dépannages relatifs aux équipements électromécaniques,
 - la maintenance et les dépannages relatifs aux automatismes, à la télétransmission, aux supervisions.
- des **agents d'exploitation**, ils assurent :
 - le pilotage des interventions,
 - la gestion des prétraitements
 - la gestion des ateliers de déshydratation des boues
 - l'entretien courant,
 - les petites réparations,
 - le relevé des compteurs électriques,
 - le relevé des compteurs des appareils électromécaniques.
 - les prélèvements et les analyses,
 - la gestion des traitements,
 - la maintenance et les dépannages relatifs aux équipements électromécaniques,
 - la maintenance et les dépannages relatifs aux automatismes, à la télétransmission, aux supervisions.

Le contrôle sécurité des installations a été réalisé par des organismes professionnels agréés :

Usine de dépollution de FOUQUIERES-LEZ-LENS

- Equipements électriques	:	décembre 2014
- Appareils à pression	:	janvier 2014
- Matériel de levage	:	juin / juillet 2014
- Contrôleurs d'atmosphère	:	mars et septembre 2014
- Défense incendie	:	mai 2014

Usine de dépollution de LOISON SOUS LENS

- Equipements électriques	:	décembre 2014
- Appareils à pression	:	
- Matériel de levage	:	juin et décembre 2014
- Contrôleurs d'atmosphère	:	avril et septembre 2014
- Défense incendie	:	mai 2014

Usine de dépollution de MAZINGARBE

- Equipements électriques : novembre 2014
- Appareils à pression : RAS
- Matériel de levage : juin et novembre 2014
- Contrôleurs d'atmosphère : mars et septembre 2014
- Défense incendie : mai 2014

Usine de dépollution de WINGLES

- Equipements électriques : novembre 2014
- Appareils à pression : RAS
- Equipements de levage : juin et novembre 2014
- Contrôleurs d'atmosphère : mars et septembre 2014
- Défense incendie : mai 2014

→ Réseaux et branchements

Les agents possèdent des PDA avec les réseaux répertoriés dans le logiciel CANOPE, celui-ci permet de tracer leur passage et d'assurer le suivi des différentes opérations de curage et d'exploitation.

En fonction des tournées des techniciens réseaux et des agents hydrocureur; les opérations d'entretien du réseau et de ses accessoires sont planifiées sur les ouvrages (travaux, curage...).

Un suivi régulier est également réalisé sur les déversoirs d'orage accompagné d'un curage en cas d'obstruction ou de rétrécissement.

D'autre part, l'historique d'exploitation des réseaux d'assainissement a permis d'identifier un certain nombre de points, particulièrement sensibles en cas de forte précipitation.

Ces sites identifiés comme sensibles font l'objet d'un suivi spécifique par VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux et en particulier d'un curage systématique dont la fréquence, mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle est adaptée en fonction de leur état et de leur criticité.

Les interventions de curage préventif, d'inspection télévisée, de contrôle des branchements et désobstruction de réseaux et de branchements figurent dans la partie « La performance et l'efficacité opérationnelle ».

Les travaux d'exploitation réalisés sur le système de collecte au cours de l'année 2014 sont les suivant :

Type de travaux	2014
Renouvellement de fontes d'avaloirs, grilles	72
Renouvellement de tampon de boites de branchement	44
Renouvellement de boites de branchement	83
Renouvellement complet de branchement assainissement	32
Renouvellement complet regard de visite sur collecteur	0
Renouvellement de bouche d'égout siphonide	19
Rescellement de fonte d'avaloirs, grilles	359
Rescellement de fonte de boites de branchement	46
Remise à niveau tampons de regard de visite sur chaussée	5

Type de travaux	2014
Renouvellement tampon de regard de visite sur chaussée	92
Renouvellement tampon de regard de visite sur trottoir	25
Remise à niveau tampon de regard de visite sur trottoir	0
Réfection fil d'eau devant bouche d'égout	23
Réparation casse sur collecteur	8
Etanchéité boîte de branchement	7
Etanchéité cuve	9
Etanchéité parois regard de visite	25
Etanchéité collecteur dans regard de visite	11
Création cunette boîte de branchement	3
Réparation de casse sur tuyau	19
Fourniture et pose ensemble siphon sur bouche d'égout	2

3.2.2. LES RENOUVELLEMENTS REALISES

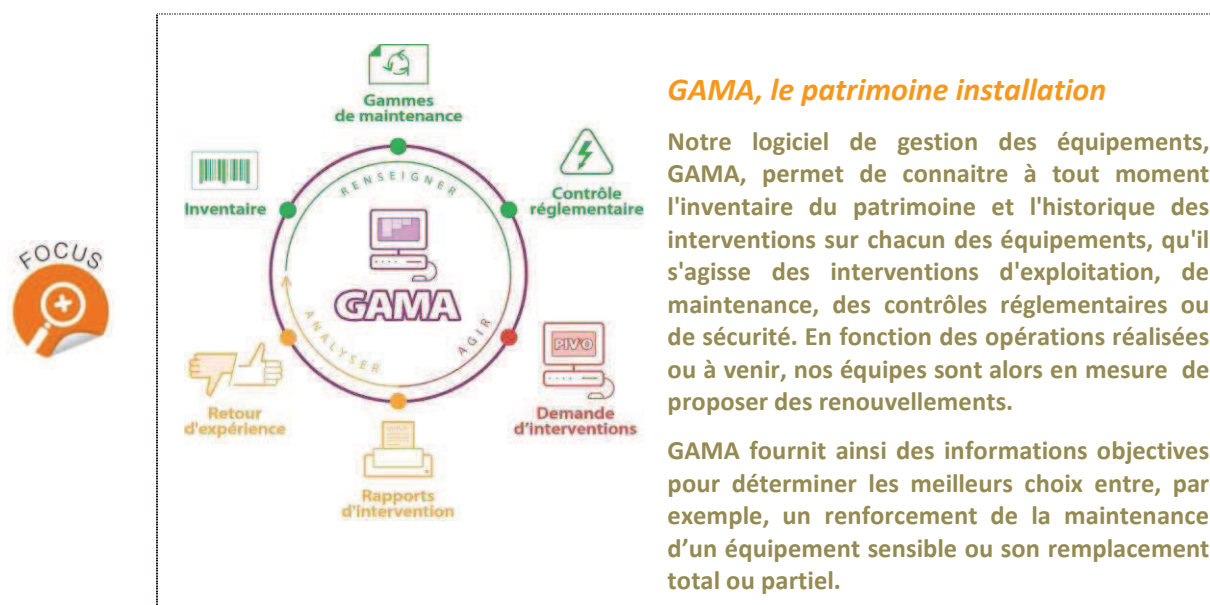
Le renouvellement des installations techniques du service est un aspect important de l'exploitation d'un service d'eau ou d'assainissement : il conditionne l'avenir de court et long termes du service et, sur un cycle de vie complet des installations, représente près de 10 % des coûts. A court terme, les actions d'exploitation permettent de maintenir ou d'améliorer la performance technique des installations. A long terme, elles deviennent insuffisantes pour compenser leur vieillissement, et il faut envisager leur remplacement, en cohérence avec les niveaux de service fixés par la collectivité.

Le renouvellement peut concerner les installations (usines...) ainsi que les équipements de réseau. Il peut correspondre au remplacement à l'identique (ou à caractéristiques identiques compte tenu des évolutions technologiques) complet ou partiel d'un équipement, ou d'un certain nombre d'articles d'un lot (ex : compteurs).

Le renouvellement peut être assuré soit dans le cadre d'un Programme Contractuel, d'une Garantie de Continuité de Service ou d'un Compte de renouvellement. Le suivi des renouvellements à faire et réalisés chaque année est enregistré dans une application informatique dédiée.

De façon générale, la sélection des équipements se base sur l'expérience des hommes de terrain, des experts métier, des équipes support, avec l'appui de plateformes de tests et de programmes de R&D, visant à retenir le meilleur rapport qualité/fiabilité/coût/durée de vie.

Le développement d'outils avancés de gestion du patrimoine a permis la gestion de plus de 2000 installations de dépollution, des 70.000 km de réseaux d'assainissement et des équipements associés. Si nécessaire, des outils de modélisation peuvent être utilisés pour dimensionner très précisément les installations lors de leur remplacement.





La liste ci-dessous détaille les travaux de renouvellement ou d'aménagements les plus importants réalisés au cours de l'année 2014 ainsi que le cout de chaque opérations

<i>Adresse du chantier</i>		<i>Libellés des travaux</i>	<i>Imputation</i>	<i>Montant H.T.</i>
POSTES DE RELEVEMENT ET BASSINS				
ANGRES	CLEMENCEAU	pompe 1	F9957	1 292.89 €
ANGRES	CLEMENCEAU	hydraulique	Y9850	2 300.29 €
VENDIN LE VIEIL	HALAGE	armoire de commande	F9065	8 002.90 €
AVION	BASLY	sonde piezo (+ armoire de commande)	F9693	7 888.91 €
AVION	DOUX	pompe 2	F9839	3 958.00 €
AVION	COSMONAUTES	pompe 1	F9954	3 753.56 €
BULLY	CORBEILLE	hydro1	F9955	6 424.90 €
ELEU	PERI	sonde doppler	F9655	2 661.59 €
ELEU	PERI	armoire de commande	F9709	6 521.06 €
FOUQUIERES	TIERCE	hydraulique	Y9649	1 565.28 €
LENS	KENNEDY	sonde vitesse	F9822	2 678.32 €
LENS	REPUBLIQUE	pompe 2	F9162	3 874.78 €
LOISON	LES OISEAUX	pompe 1	F9810	879.50 €
LOISON	ZOLA	pompe1	F9721	2 133.04 €
MERICOURT	SORRIAUX	pompe 2	F9620	7 759.12 €
MERICOURT	SORRIAUX	sonde dallot	F9990	680.24 €
MERICOURT	COURTY GUY	hydraulique	Y9159	2 854.43 €
MEURCHIN	SUD	armoire de commande	F9708	10 857.78 €
MEURCHIN	SUD	pompe 1	F9667	4 347.90 €
MONTIGNY	MOLAC	moteur dégrilleur	F9735	669.84 €
MONTIGNY	LAC	hydraulique P1 P2	Y9158	6 942.08 €
MONTIGNY	LAC	démarrreur P5	F9682	3 892.49 €

<i>Adresse du chantier</i>		<i>Libellés des travaux</i>	<i>Imputation</i>	<i>Montant H.T.</i>
NOYELLES	AUTOROUTE	hydraulique	Y9639	3 224.18 €
AVION	ARMOLIS	pompe P2 EU	F9866	10 775.45 €
AVION	ROUX	hydraulique P1 P2	Y9906	2 129.24 €
FOUQUIERES	TIERCE	armoire de commande	F9905	23 279.15 €
MONTIGNY	LAC	pompe P1 EP	F9870	7 264.38 €
MONTIGNY	LAC	pompe P2 EP	F9871	7 350.93 €
FOUQUIERES	MARAIS PLACE	pompe P1	F9872	3 413.84 €
FOUQUIERES	MARAIS PLACE	pompe P2	F9873	3 514.23 €
MAZINGARBE	RN	pompe P1	F9874	1 189.40 €
MAZINGARBE	RN	pompe P2	F9875	1 189.40 €
VIMY	ACHEVILLE	pluviomètre	F9184	1 820.22 €
SAINS	RN	pompe P1	F9846	1 292.89 €
VENDIN LE VIEIL	BUISSE	sonde doppler vitesse	Y9650	565.37 €
VENDIN LE VIEIL	BUISSE	hydraulique	Y9812	6 051.75 €
VENDIN LE VIEIL	QUINCAILLERS	pompe P2	F9964	1 494.19 €
VENDIN LE VIEIL	RAVEL	pompe P1	F9958	822.89 €
WINGLES	PARC ALEXIS	clapet DN 400 P1	Y9710	570.97 €
WINGLES	PARC ALEXIS	dégrilleur EU	F9746	1 329.37 €
WINGLES	PARC ALEXIS	vanne DN 400 P1	Y9711	535.29 €
BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT SUR RESEAU				
HULLUCH	12 rue Bayeux	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 837.38 €
LENS	15 rue Decrombecque	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 775.40 €
LENS	17 rue Decrombecque	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 775.40 €
FOUQUIERES	15 rue de la paix	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 493.00 €
BILLY	55 rue Florent Evrard	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 583.29 €
BOUVIGNY	2 rue Roger Salengro	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 404.60 €
BULLY LES MINES	3 rue Montesquieu	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 895.78 €
LOISON	4 rue Augustine Gérard	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 565.71 €
ANNAY	61 rue Kléber Rolle	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	3 124.87 €
AVION	34 rue Edouard Depret	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 553.74 €
VIMY	40 rue Victor Hugo	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 272.88 €
LENS	17 rue Pruvost	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 820.17 €
LOISON	50 rue Gambetta	Renouvellement complet du	A9107	1 672.48 €

<i>Adresse du chantier</i>		<i>Libellés des travaux</i>	<i>Imputation</i>	<i>Montant H.T.</i>
		branchement d'assainissement		
ELEU	Face au 3 bis rue Ferrand	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 073.16 €
LENS	31 et 33 rue de l'Indépendance	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	3 905.43 €
LENS	5 rue des Déportés juifs	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 700.07 €
MAZINGARBE	Chemin hersin côté bat serv techniques ville	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 162.30 €
BULLY LES MINES	Entre N° 7 et 9 rue Raphael	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 940.95 €
GIVENCHY	11 rue Pruvost	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	1 677.35 €
VIMY	9 rue Gambetta	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 511.58 €
VIMY	11 rue Gambetta	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 511.58 €
AVION	187 Bd Henri Martel	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 133.92 €
SOUCHEZ	28 rue de Carency	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 510.82 €
SOUCHEZ	30 rue de Carency	Renouvellement complet du branchement d'assainissement	A9107	2 510.82 €
USINES DE DE POLLUTION				
USINE DE DE POLLUTION DE FOUQUIERES LEZ LENS		classificateur à sable	F9747	6 006.76 €
		filtre à bande	F9715	6 262.59 €
		Herse épaisseur 1	Y9654	4 536.53 €
		moteur épaisseur 1	F9851	5 005.02 €
		poste de relev secours EB	F9724	5 122.62 €
		préleveur eaux écartées	F9632	4 292.24 €
		préleveur Fouquières	F9942	3 460.96 €
		préleveur Harnes	F9941	3 460.96 €
		Prod EI	F9995	19 995.61 €
		réducteur vis EB	F9914	11 721.10 €
		turbine 1	F9633	7 580.31 €
		Aéroflot	F9994	4 795.48 €
USINE DE DE POLLUTION DE LOISON SOUS LENS		agitateur 08AA01D	F9897	8 110.38 €
		agitateur bache tampon	F9774	2 212.16 €
		centrifugeuse B stardec	F9698	1 948.64 €
		dégrilleur droit pluvial	F9652	5 249.78 €
		GDE A entrainement	F9781	9 636.50 €
		GDE C entrainement	F9854	9 045.21 €
		mesure de débit EB file A	Y9967	1 720.99 €
		mesure de débit EB file B	Y9966	1 735.73 €

<i>Adresse du chantier</i>	<i>Libellés des travaux</i>	<i>Imputation</i>	<i>Montant H.T.</i>
	mesure de débit EE	Y9968	1 555.25 €
	pompe de recirculation B	F9664	4 478.55 €
	pompe gaveuse	F9973	28 756.05 €
	pompe liq mixte C bassin B	F9785	4 907.29 €
	pompe poly centrif A	F9756	2 961.15 €
	pompe poly GDE B	F9889	2 989.85 €
	préparation poly centrif	F9996	15 421.43 €
	racleur clarif B	F9890	2 796.64 €
	vis de relèvement B	F9666	90 268.21 €
	vis sous centrifugeuse	F9969	4 788.66 €
USINE DE DEPOLLUTION DE MAZINGARBE	rotor stator pompe boue centrif 2	F9701	4 124.08 €
	agitateur réacteur UTG	F9921	7 595.67 €
	centrale hydro godet UTS	F9653	8 353.65 €
	circulateur submer 2	F9912	7 521.19 €
	classificateur à sable	F9856	3 214.27 €
	convoyeur verticale	F9665	3 128.87 €
	malaxeur boues secours	F9858	2 570.14 €
	mesure de niveau tampon	F9672	1 197.50 €
	motoréducteur pivot	F9662	2 293.06 €
	nettoyeur HP filtre presse	F9683	9 602.68 €
	pompe boue centrif 2	F9855	10 649.20 €
	pompe EB 101	F9713	5 417.48 €
	pompe EI	F9857	4 094.37 €
	pompe de déstockage 2	F9726	2 057.73 €
	pompe pluviale 3 démarreur	F9725	982.17 €
	treuil UTS	F9940	4 715.58 €
	US préfosse UTG	Y9993	930.31 €
	vis ENT102	F9596	5 082.17 €
USINE DE DEPOLLUTION DE WINGLES	armoire principale XBT	F9849	708.74 €
	moteur pont brosse C	F9775	3 903.77 €
	pompe 1 de restitution	F9719	3 193.47 €
	préleveur EB	F9898	1 750.64 €
	préleveur EE	F9918	4 818.16 €
	varia vis centrif 1	F9133	1 140.78 €
	vis inclinée à boue	F9700	2 127.58 €
	vis à boue TD 101	F9852	2 793.48 €

3.2.3. LES TRAVAUX NEUFS REALISES

→ Travaux réalisés par la Collectivité :

○ TRAVAUX NEUFS

- Hulluch rue Salengro : renouvellement de réseau
- Estevelles Poste Marais : création bassin de stockage de 2250 m3 + dévoiement des réseaux
- Vendin le Vieil rue Salengro/Delory
- Lens Grande Résidence : aménagement des ouvrages pluviaux (BE, avaloirs)
- Meurchin rue Allende : Restructuration Poste Nord + bassin de stockage et renouvellement partiel du réseau
- Liévin ANRU
- Avion rue Letombe
- Annay Cité Leclerc
- Servins Impasse des Fours : extension de réseau
- Billy-Montigny rue Beugnet : renouvellement de réseau
- Liévin rue de la Bruyère

○ LOUVRE LENS

○ TRAVAUX MAINTENANCE

○ TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS

→ Réseaux et branchements

L'augmentation en 2014 des données patrimoniales s'explique suite à l'intégration de tous les contrats de collecte au contrat principal de la CALL (G6001).

Canalisations	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	830,2	840,7	889,2	933,0	1 399,5	NS
Canalisations gravitaires (ml)	785 643	794 687	842 222	886 184	1 352 694	NS
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	51 109	57 773	63 681	71 981	130 610	NS
<i>dont unitaires</i>	681 156	681 848	720 030	750 165	1 092 862	NS
<i>dont pluviales (séparatif)</i>	53 378	55 066	58 511	64 038	129 222	NS
Canalisations de refoulement (ml)	44 522	45 999	46 937	46 838	46 842	NS
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	0	0	0	0	0	NS
<i>dont unitaires</i>	44 522	45 999	46 937	46 549	46 553	NS
<i>dont pluviales (séparatif)</i>	0	0	0	289	289	NS
Ouvrages annexes	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs (*)	19 677	19 753	21 424	21 424	32 611	NS
Nombre de regards à décantation (*)	3 123	3 123	3 100	3 100	4 986	NS
Bouche à filtre (*)					263	NS
Nombre de déversoirs d'orage	124	124	124	124	124	NS

(*) données cartons de curage

3.3. Les insuffisance et recommandations de Veolia sur les évolutions à prévoir

L'expertise développée par Veolia permet soit d'apporter les conseils à la Collectivité utiles à l'établissement de ses priorités patrimoniales, soit d'optimiser le renouvellement dont elle a la charge dans une perspective de gestion durable du service.

La Collectivité pourra être conseillée afin d'avoir une vision d'ensemble sur le patrimoine et ainsi les évolutions à apporter pour une bonne adaptation du service public de l'assainissement.

3.3.1. SITUATION ADMINISTRATIVE DES BIENS ET DES OUVRAGES

Système d'assainissement de Bully (Mazingarbe) – UT1

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme au niveau européen
 - non conforme aux niveaux national et local en raison de déversements du DO « Voltaire ».

En raison des quantités de volume total déversé par le système de collecte, la Police de l'eau demande également dans son courrier du 30/04/2015 « de mener au plus vite les études éventuellement nécessaires afin d'établir un programme de travaux permettant d'assurer la collecte et le traitement de l'ensemble des eaux usées produites par l'agglomération jusqu'aux fortes pluies »
- Rappel de la situation administrative :
 - Le **système de traitement** de Mazingarbe dispose d'une autorisation préfectorale en date du 08/12/98 (Valable pour 20 ans). Son renouvellement est à prévoir en 2018 (demande à faire au préfet 6 mois avant l'échéance)
 - Le **système de collecte** de Mazingarbe ne dispose pas d'une autorisation préfectorale. Suite réunion de 2012 avec la Police de l'eau, il a été décidé qu'une régularisation serait à faire lors du renouvellement de l'arrêté préfectoral de la station (2018)

Système d'assainissement de Lens (Loison sous Lens) - UT4

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme aux niveaux européen, national et local

En raison des quantités de volume total déversé par le système de collecte, la Police de l'eau demande également dans son courrier du 30/04/2015 « de mener au plus vite les études éventuellement nécessaires afin d'établir un programme de travaux permettant d'assurer la collecte et le traitement de l'ensemble des eaux usées produites par l'agglomération jusqu'aux fortes pluies »
- Rappel de la situation administrative :
 - Le **système de traitement** dispose d'une autorisation préfectorale (décembre 2010)
 - Le **système de collecte** ne dispose pas d'autorisation préfectorale. Lors de la réunion AEAP/SPE/CALL et Veolia de mai 2014, le SPE 62 a confirmé qu'une régularisation administrative du système de collecte est envisageable. Le SPE devait fournir à la CALL les éléments à fournir pour monter le dossier (liste des DO, coord x,y, charge transitée....)

Système d'assainissement de Wingles – UT 2/3

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme au niveau européen
 - non conforme aux niveaux national et local en raison des déversements du DO de Meurchin Sud

En raison des quantités de volume total déversé par le système de collecte, la Police de l'eau demande également dans son courrier du 30/04/2015 « de mener au plus vite les études éventuellement nécessaires afin d'établir un programme de travaux permettant d'assurer la collecte et le traitement de l'ensemble des eaux usées produites par l'agglomération jusqu'aux fortes pluies »
- Rappel de la situation administrative :
 - Ce **système d'assainissement** dispose d'une autorisation globale pour les ouvrages de collecte et de traitement en date du 30/11/2006 (pas de limitation de durée)

Système d'assainissement de Fouquières - UT5

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme aux niveaux européen, national et local

En raison des quantités de volume total déversé par le système de collecte, la Police de l'eau demande également dans son courrier du 30/04/2015 « de mener au plus vite les études éventuellement nécessaires afin d'établir un programme de travaux permettant d'assurer la collecte et le traitement de l'ensemble des eaux usées produites par l'agglomération jusqu'aux fortes pluies »
- Rappel de la situation administrative :
 - Ce **système d'assainissement** dispose d'une autorisation globale pour les ouvrages de collecte et de traitement en date du 23/04/2013

Système d'assainissement de Villers au Bois

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme aux niveaux européen, national et local

Par ailleurs, la Police de l'eau demande dans son courrier du 30/04/2015, l'élaboration d'un Manuel d'autosurveillance pour ce système d'assainissement
- Rappel de la situation administrative :
 - Ce système d'assainissement dispose d'un récépissé de déclaration en date du 12/03/1999

Systèmes d'assainissement d'Acheville

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme aux niveaux européen, national et local

Par ailleurs, la Police de l'eau demande dans son courrier du 30/04/2015 que la station de traitement soit équipée d'un dispositif de mesure de débit.
- Rappel de la situation administrative :
 - Ce système d'assainissement dispose d'un récépissé de déclaration en date du 21/12/2006

Système d'assainissement de Servins

- Le jugement de conformité 2014 émis par la Police de l'Eau est le suivant :
 - conforme aux niveaux européen, national et local

Par ailleurs, la Police de l'eau demande dans son courrier du 30/04/2015 que la station de traitement soit équipée d'un dispositif de mesure de débit.
- Rappel de la situation administrative :
 - Ce système d'assainissement dispose d'un récépissé de déclaration en date du 02/10/2011

3.3.2. INSUFFISANCES ET PROPOSITIONS - BASSINS ET POSTES DE RELEVEMENTS

Unité Technique n° 1

Nom	Problèmes	Solutions
LOOS PR Ragonieux	Vandalisme Ouvrage obsolète et vétusté. Difficulté d'exploiter le bassin d'orage	Renouvellement complet de l'ouvrage. Préparation appel d'offre en cours
MAZINGARBE RN	Problème de vandalisme Problème de vidange du bassin pollution	Equiper le bassin pollution d'une pompe de vidange des eaux sur le PR existant
MAZINGARBE rue Voltaire	Mise en charge des réseaux par temps de pluie	Curage du fossé reprenant les eaux déversées en aval du poste

Unité Technique n° 2/3

Nom	Problèmes	Solutions
MEURCHIN Sud	Admission importante d'eaux claires parasites permanentes (ECPP) provenant du réseau entraînant une dilution des EU qui provoque une surcharge hydraulique de la station et un rejet direct d'une partie des EU au canal	Malgré le rechemisage du T130 situé entre la rue Pasteur et le Chemin des Près, il y a toujours beaucoup d'ECPP au nouveau poste ; il faut intervenir également sur le réseau en aval (cf. diag)
VENDIN LE VIEIL Plachez 1	Détérioration de la bache et de la dalle du PR (problème d' H2S)	Renouvellement complet de l'ouvrage et prévoir la mise en place d'un évènement
ANNAY Chemin des postes	Capacité de stockage et de pompage insuffisante	Une réflexion sera à mener sur la capacité du poste

Unité Technique n° 4

Nom	Problèmes	Solutions
LOISON Les Oiseaux	Insuffisance de pompage Pas de pompe EP installée ni de refoulement La zone de collecte s'agrandit et les temps de vidange du bassin après un événement pluvieux peuvent être de plusieurs jours (risque de fermentation et dégagement d'odeur)	Prévoir la mise en place d'une pompe EP et de son refoulement
LOOS CD165	Bassin tampon et bassin d'infiltration difficiles à entretenir Après un événement pluvieux la vidange s'effectue en plusieurs jours	Revoir la conception des bassins pour les rendre facilement exploitables (curage et nettoyage) Mettre en place en amont un dessableur
LENS place de la République	Impossible de démonter les clapets et les vannes	Un élargissement de l'ouverture de la chambre à vannes est à prévoir.
ANGRES Clemenceau	Il n'est plus possible d'observer le fossé d'évacuation du trop-plein en raison d'un développement important de la végétation	Prévoir le bétonnage du fossé ou son curage fréquent
GIVENCHY rue du 8 mai	Capacité de stockage insuffisante Débordement sur le réseau en amont	Etude hydraulique du secteur à prévoir
CARENCY Moulin	Le talus du fossé attenant à la bache à l'armoire de commande et au boîtier EDF est fragile et instable	Néanmoins prévoir un renforcement par des palplanches du talus (L'armoire de commande a été déplacée.)
CARENCY rue d'Ablain	Déversement fréquent du poste dès les premières pluies	Faire une étude de l'impact de ces rejets sur le milieu naturel
LENS bassin Molière	Problèmes fréquents de vandalisme	Réparations fréquentes de clôtures
Liévin SST	Une réflexion sur le renouvellement de cet ouvrage doit être menée entre Veolia et la CALL	

Unité Technique n° 5

Nom	Problèmes	Solutions
HARNES Rond-Point	Problèmes fréquents de vandalisme	Prévoir un enrochement

Nom	Problèmes	Solutions
FOUQUIERES Marais Tierce	Lors de l'orage survenu en juillet 2007, l'armoire de commande a failli être immergée Un débordement du bassin est souvent constaté lors de pluie intense (juillet 2013) La présence d'ECP rend difficile la vidange des ouvrages même par temps sec et par conséquent le curage de ces même ouvrages	Il avait été suggéré à la Communauté d'Agglomération de prévoir un piquage sur le refoulement à un niveau plus haut pour permettre un pompage supplémentaire. L'armoire a été rehaussée en 2014 dans le cadre du renouvellement.

3.3.3. INSUFFISANCES ET PROPOSITIONS - UNITES DE TRAITEMENT

Lagune de Servin

Selon les conditions climatiques, l'accès avec un camion grue est impossible pour intervenir si nécessaire sur les équipements électromécaniques. Une voirie « stabilisée » le long du bassin est préconisée.

Lagune de Villers au bois :

Problème d'accès

L'accès à la lagune est de plus en plus compliqué : le chemin est complètement défoncé et parfois en cas de pluie importante, l'ouvrage est inaccessible. Une réfection de ce chemin d'accès est préconisée.

Selon les conditions climatiques, l'accès avec un camion grue est impossible pour intervenir si nécessaire sur les équipements électromécaniques. Une voirie « stabilisée » le long du bassin est préconisée.

Renforcement des berges

Un renforcement des berges du dernier bassin en eau de la lagune de Villers au Bois est à prévoir.



Lagune d'acheville

Le bassin d'infiltration est de plus en plus souvent saturé lors des périodes de forte pluviométrie.

Usine de dépollution de FOUQUIERES-LES-LENS

- **Longueur du canal de comptage des eaux épurées**

Un audit autosurveillance de la station a été réalisé en date du 15 septembre 2010. Les résultats de cet audit indiquent des réserves quant à la conformité du canal de comptage des eaux épurées.

Selon l'Agence de l'Eau, ce canal devrait, en respect de la norme NF X 10-311 relative à la mesure de débit de l'eau dans les canaux avec déversoirs en paroi mince, présenter une longueur d'approche correspondante à 10 fois la largeur de la lame déversante (10m dans le cas présent).

Lors d'un courrier de réponse daté du 30 décembre 2010, Veolia Eau a transmis à l'Agence de l'Eau un arriéré sur 3 ans des débits entrants et sortants de la station afin d'attester de la régularité des valeurs mesurées.

- **Mesure des volumes transités vers la lagune de Harnes**

Les effluents traités, en sortie de la step de Fouquières, sont dirigés vers une lagune de traitement tertiaire.

A ce jour, aucune mesure de débit n'est réalisée sur ces transits d'effluents malgré l'aspect réglementaire de cette mesure (point S2' de la codification SANDRE). Comme indiqué dans le manuel d'AS, la mesure est obtenue par le calcul : débit théorique des pompes multiplié par leur temps de marche.

La mise en place d'un débitmètre sur les canalisations de refoulement des pompes de transfert permettrait d'obtenir une valeur plus précise.

- **Fuite sur la canalisation de diamètre 1200**

La canalisation (diamètre 1200) du siphon d'écrtage vers le bassin d'aération a été réparée par la SADE (commande de la CALL) en 2009.

Le comblement de la fouille, par la CALL, reste à faire.



- **Dégrilleur des prétraitements**

La step de Fouquières Lez Lens n'est équipée que d'un seul dégrilleur grossier (entrefer de 30 mm) afin de piéger les déchets solides charriés par les eaux usées vers l'unité de traitement. Cet équipement rustique, fortement sollicité lors des événements pluvieux, est non secouru.

La mise en place d'un équipement plus performant et le doublement de celui-ci permettraient de fiabiliser l'étape importante de dégrillage afin de préserver tous les équipements se trouvant en aval (pompes, agitateurs, canalisations, centrifugeuse...).

C'est dans cet esprit qu'il sera proposé à la collectivité, en début 2015, le renouvellement de cet équipement primordial au bon fonctionnement de l'usine.

- **Intervention sur le déssableur / déshuileur**

En aval du dégrillage se trouve un ouvrage permettant de piéger les sables par décantation et récupérer les graisses par flottation. Il s'agit du déssableur/déshuileur. Cet ouvrage nécessite des opérations préventives de curage annuel ou parfois des opérations curatives lors d'événements exceptionnels (arrivée importante de sable).

Afin d'intervenir sur cette ouvrage tout en maintenant le traitement des eaux brutes sur la step, il serait nécessaire de pouvoir le By-passer. Un canal de by-pass gravitaire du déssableur/déshuileur permettrait d'intervenir tout en respectant la réglementation actuelle.

Nous avons fait face en novembre 2013 à un curage où nous avons été contraint d'installer des pompes afin de by passer tous les prétraitements pendant une semaine. Ceci nous a occasionné une multitude de colmatage en aval pendant plusieurs semaines (canalisations, pompes, vannes,).



- **Etat du Génie Civil des deux épaisseurs**

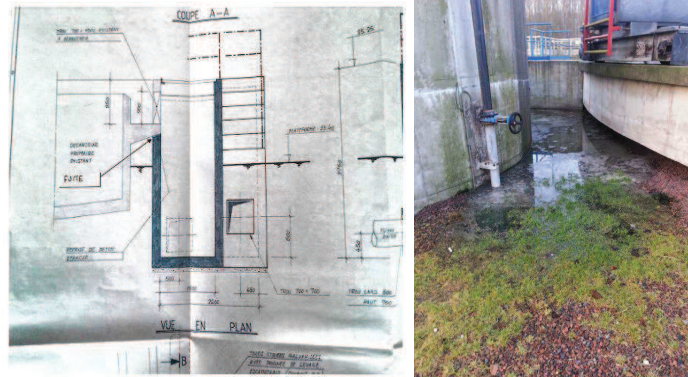
Suite à une intervention réalisée sur l'un des deux épaisseurs de la step (N°2), nous nous sommes aperçus de la dégradation importante des bétons sur la partie supérieure de l'ouvrage. Cette détérioration est liée à la présence importante d'H₂S dans l'ouvrage couvert. Après avoir procédé au nettoyage complet des deux épaisseurs et à la réhabilitation des équipements (vannes, canalisations, clifford, lames siphonides, ...) nous n'avons pas réinstallé les couvercles en fibre de verre.

Une communication sur le sujet a été faite à la collectivité en septembre 2013.



- **Fuite au niveau de décanteur primaire**

Lors d'un contrôle de l'état du génie civil réalisé par l'équipe d'exploitation de la step, nous nous sommes aperçus d'une fuite au niveau de la jonction du décanteur primaire et de la bêche de récupération des eaux décantées. Il s'agit d'une jonction béton entre deux étapes travaux. La première correspondait à la construction de la step en 1988 et la seconde, à la construction du traitement biologique des effluents, réalisée en 1990.



- **Système de régulation des débits**

L'usine de Fouquière possède une capacité de relevage des eaux brutes de 1100 m³/h. Les prétraitements et de décanteur primaire sont dimensionnés pour absorber ce débit. Par contre le traitement biologique de la step est limité à 900 m³/h. C'est pourquoi la step est équipé d'un siphon d'écrêtage.

Il s'avère que ce système ne remplit pas sa fonction. Nous devons donc réguler les débits en utilisant un simple batardeau. Ce système ne permet donc pas de garantir une alimentation optimum du traitement biologique.

Il serait judicieux d'installer un système de régulation type « module à masque » afin de garantir une alimentation maximum du traitement biologique de la step lors des événements pluvieux et ainsi répondre aux exigences de la réglementation.

Usine de dépollution de LOISON SOUS LENS

- **Mesure autosurveillance du débit entrant**

La mesure des débits entrants sur le traitement biologique de la step (point S1 de la codification SANDRE) est calculée à partir de la sommation de plusieurs mesures de débits à laquelle est déduite l'estimation du débit d'eau renvoyé par le classificateur en tête de step ; conformément au manuel d'autosurveillance.

Néanmoins, la mise en place d'une mesure de débit sur ces retours du classificateur permettrait d'obtenir une valeur plus précise.

- **Dégradations constatées sur les ouvrages de stockage des eaux pluviales**

Un diagnostic visuel a été réalisé par la Société Norisko dans le courant de l'année 2007.

Cet examen a été effectué sur les parties visibles et accessibles. Il n'a pas été réalisé de démontage ou de sondage destructif.

L'objectif du diagnostic était de constater l'état de conservation de l'ouvrage et de proposer des préconisations générales pour la réparation des éléments dégradés sans toutefois pouvoir donner un avis sur la structure en béton armé.

Les conclusions sont les suivantes :

Les ouvrages présentent des signes de dégradations importantes en termes de fissuration et de déformation.

Il y a lieu d'effectuer les réparations nécessaires : traitement des fissures, consolidation de la structure au droit des fissures les plus importantes qui traversent l'épaisseur de la paroi.

A titre préventif, il est souhaitable de diminuer les effets de l'atmosphère extérieure en disposant soit des couvertines de tête de paroi (qui limiteraient le mouillage dû à la pluie), soit une solution d'imperméabilisation de l'ensemble des parois par application d'un enduit adapté.

Le degré de dégradation de l'ouvrage étant important, il y aura lieu, après réparation, de contrôler l'évolution des déformations et du phénomène de fissuration.

Les ouvrages se dégradant de plus en plus, il paraît nécessaire et indispensable d'intervenir rapidement.

Ces réparations sont à la charge de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN.

- **Fiabilisation de la production d'air process**

Malgré toutes les améliorations entreprises au niveau des trois surpresseurs d'air résultant des conclusions établies par le groupe de travail de fiabilisation de l'aération qui avait débuté en 2007 (aspiration d'air frais et amélioration de la ventilation du local, mesures vibratoires réalisées Hertz par Hertz mettant en évidence un phénomène de résonance préjudiciable à la durée de vie de l'équipement, modification du mode de fonctionnement tenant compte des contraintes subies par les équipements, création d'une rampe de décélération via les variateurs, maintenance accrue et spécifique type analyses vibratoires hebdomadaires, suivi de la qualité d'huile et suivi de la température,.....), il s'avère que nous rencontrons encore quelques soucis de fiabilité sur ces équipements de production d'air.

Depuis Mars 2012, la production d'air process de la Step n'est plus assurée que par deux surpresseurs. Le troisième équipement étant hors service (et démonté). Aussi, un ancien surpresseur de première génération a été reconditionné afin de pouvoir palier à tout problème rencontré sur un des deux surpresseur d'air restant en service et un accord a été mis en place avec un de nos fournisseurs afin de nous fournir un équipement en urgence au cas où.

Une réflexion a été menée en 2014 afin de prévoir la mise en place d'équipements nouvelle génération, plus adaptés aux contraintes de fonctionnement de l'usine (pression de refoulement importante et nouveau type de régulation AMONIT plus fine et nécessitant de la variation de vitesse actuellement impossible avec les surpresseurs installés).

Il est donc prévu de procéder au renouvellement de deux surpresseurs principaux de la step au cours du premier semestre 2015. En plus d'être plus performant, ces surpresseurs seront beaucoup plus silencieux que ceux actuellement en place.

- **Mesure de débit au niveau du déversoir d'orage de la step**

A l'arrivée des eaux brutes, l'usine de Loison possède un déversoir d'orage. Celui-ci permet de rejeter directement, dans le canal de Lens, les eaux que la step ne peut pas traiter (dépassement de sa capacité hydraulique).

Sur ce déversoir, une estimation du débit rejeté au milieu naturel est faite. Il s'agit d'une simple mesure par ultra son de hauteur d'eau. Ne s'agissant que d'une estimation, celle-ci a été calée en 2008. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une mesure réelle. De plus, la lame de surverse est constituée de madrier en bois. On peut noter aussi que cet ouvrage est difficilement accessible.

Il serait judicieux d'avoir une véritable mesure (accessible en toute sécurité) des débits déversés dans le canal de Lens sachant qu'il s'agit ici d'une mesure d'autosurveillance permettant de calculer les charges de pollution rejetées dans le milieu naturel.



- Réseau automate de la step

Depuis la mise en service de la step de Loison en 1994, les équipements électriques, mécaniques, électroniques et informatiques n'ont cessé d'évoluer. C'est aussi le cas pour l'automatisme.

Dans le cadre du planning de renouvellement, de nombreux équipements de la step ont été modernisés, néanmoins nous pouvons rencontrer quelques problèmes de compatibilité entre les équipements récents et les plus anciens. Pour ce faire, il serait intéressant d'harmoniser l'ensemble du réseau d'automate de l'usine afin de supprimer toutes les sources de dysfonctionnement liées à ce problème (automate/réseau de communication/interface homme-machine).

Tout comme la production d'air process, il est prévu en début 2015 de procéder à la modernisation du réseau automate ainsi qu'au renouvellement de l'outil de supervision.

Usine de dépollution de MAZINGARBE

- Génie civil des prétraitements

Nous avons constaté une forte dégradation du génie civil au niveau des prétraitements de la step, notamment les bandes de roulement du pont déssableur/déshuileur. Une réparation provisoire a été faite en mars 2013.



3.3.4. INSUFFISANCES ET PROPOSITIONS - SYSTEME DE COLLECTE

Suite aux niveaux de nappe très haut, il a été constaté la présence d'eaux claires parasites en quantité importante sur les secteurs suivants :

- Wingles parc alexis
- Vendin chemin de la buisse
- Montigny le Lac
- Meurchin Sud
- SR Wingles Brossolette
- SR Marais Tierce et Marais place

Ce qui entraine des augmentations significatives des temps de fonctionnement des pompes, des déversements plus fréquents au niveau des DO du réseau d'assainissement et parfois une incapacité à vider ces eaux même par temps sec.

→ Amont et entrée de la Souchez canalisée

La Souchez non canalisée nécessite des interventions de plus en plus fréquentes afin d'enlever les embacs susceptibles d'obstruer l'entrée du passage de la Souchez sous la Rocade A211.

De plus, l'accès à l'entrée de la Souchez Canalisée (2 collecteurs de diam 1800 avec notre camion grue est très difficile en réseau de la pente et des nombreuses feuilles présentes sur le chemin d'accès (glissade). Cet accès avec le camion grue est indispensable afin de pouvoir enlever les branchages et autres embacs susceptibles de rendre impossible le libre écoulement de la Souchez. Une réflexion et un entretien de ce chemin d'accès est envisager.

→ Réseaux

Le tableau ci-dessous récapitule, par commune, la liste des rues où il a été constaté des contre-pentes, des anomalies de conception ou de structure et d'autres défauts susceptibles d'engendrer des problèmes hydrauliques ou des obstructions.

Certains de ces points sensibles font l'objet d'une surveillance spécifique (observation visuelle régulière par les équipes des camions hydrocureurs) suivi si nécessaire d'un curage.

Commune	Rues	Défaut structurel	Insuffisance de service	Commentaires
ABLAIN SAINT NAZAIRE	- Rue Lancino - vallée Chaufour - le long de la souchez - Rés Wallon - Ruelle des Scieurs	oui oui oui	oui oui oui	- Inondations et coulées de boue
ACHEVILLE	- Maréchal Leclerc	oui		- Contre pente
AIX-NOULETTE	- Rue Rouen - Allée des Jacinthes - Allée des Pervenches - Route de Béthune - route de Boyeffles - chemin des Lombards	oui oui oui	 oui oui oui	
ANGRES	- 14 juillet - Abbeville - Clemenceau - Néruda - Ponthieux - Surcouf - Leroux - du Pont - Clemenceau - Salengro - Impasse Brasme - Laennec - la Maladrerie - résidence de la Maissonnet	oui oui oui oui oui oui	 oui oui oui oui oui oui oui oui	- réseau Ø400 longeant la Souchez est inaccessible empêchant son curage en cas de bouchure
ANNAY SOUS LENS	- Kléber Rolle - Léon Boursier - Potier - Rés de la Courtille - Route Nationale - Stade cité - Jaurès - Des Jardins - 1er Mai - Delecroix - Demailly - Pottier - Stade de football	oui oui oui oui oui oui oui oui	oui oui oui oui oui	- collecteur Ø150 d'eaux usées situé entre le n° 38 et le n° 44 résidence la Courtille est en très mauvais état - inondation (rue situé à un niveau inférieur à la rue Kleber Rolle) - débordements sur chaussée du réseau et infiltrations importante d'eau en cave (N°59) par temps pluvieux - inondations à chaque orage (faible pente + curage fossé à prévoir) - Présence de racines dans le collecteur DN 800 (haies de peupliers)

Commune	Rues	Défaul structurel	Insuffisanc e de service	Commentaires
BILLY MONTIGNY	- Allende - Auxerre - Blum - Bonen - Cahors - Cordier - Cordonniers - Danton - Diderot - Dolet - Guesde - Hocquet - Rostand - Liberté - Méricourt - Nationale - Noé - Paris - République - Sainte Cécile - Schaffner - St Eloi - Barbusse - Convention - Egalité - 19 mars	- oui - oui	- oui - oui - oui	T120 en très mauvaise état (voute brique) engendrant des affaissements T120 en très mauvaise état (voute brique) engendrant des affaissements Inondations - voir modélisation du secteur faite en 2009 Sous capacité hydraulique Inondation (rue situé à niveau inférieur de la rue de l'égalité (exutoire))
BOUVIGNY BOYEFFLES	- Ampère - Duquesnoy - Lucheux - Mayeur - Moulin - Curie - Mayeur - de la Cavée - Angle rue Dujardin, Mattéi et du 11 novembre	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui	Rejet d'eaux usées vers milieu naturel (fossé) Fossé situé au bout de la rue charrie des embacs vers le collecteur engendrant des risques d'obstructions et d'inondations Débordements récurrents à chaque forte pluie

[illegible]

Commune	Rues	Défaul structurel	Insuffisanc e de service	Commentaires
LENS (Suite)	- Provence	oui		défauts structurels du réseau dn 600 (exutoire du poste de refoulement Loos CD 165)et présence d'un concessionnaire engendrant une casse hydraulique
	- Rte de la Bassée	oui	oui	
	- Rimbaud	oui		
	- Sacco	oui		
	- Stanley	oui		
	- du Stade	oui		
	- St Edouard	oui		
	- Saint Valentin	oui		
	- Schuman	oui		
	- du Temple	oui		
	- Vanhove	oui	oui	Inondations lors de fortes pluies Inondations lors de fortes pluies contre pentes sur le T200 ont été identifiées sur le tronçon situé entre la rue Sembat et le bâtiment du Génie Civil inondation au point bas face au N° 28 et 34 réseaux rue Kennedy plus bas que le T180 av Van Pelt
	- Vaucanson	oui		
	- Alain		oui	
	- Athènes		oui	
	- Bernanos		oui	
	- Briquet	oui		
	- Cayet		oui	
	- Chemin Vert		oui	
	- Fécamp		oui	
	- Glissoire		oui	
	- Kennedy		oui	
	- Rés Daudet		oui	
	- Van Pelt		oui	
	- Verlaine		oui	

Commune	Rues	Défaut structurel	Insuffisance de service	Commentaires
LOISON SOUS LENS	- Allende - Amsterdam - Blum - Darchicourt - Devouges - Lavoisier - Rue de Lille - Vienne - Wattiez - Basly - 1er Mai - Abbaye	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui - oui	Exutoire saturé
LOOS EN GOHELLE	- Acacias - Anatole France - Cordonniers - Djibouti - Faidherbe - Ferrer - Gascogne - Hoche - Hugo - Leroy - Œillets - Place Mirabeau - Platanes - Supervielle - Thiers - Tulipes - Tilleuls - Walavender - Gutenberg - 14 route de Béthune	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - Oui - oui	
MAZINGARBE	- Beugnet - Dupuich - Evrard - Lamartine - Leroux - Noyon - Pasteur - Ch des poissonniers - Rembrandt - Société Artésienne de Vinyl et Grande Paroisse - Voltaire - Pasteur - Décatoire - Rés Clos St Arnould - Jaurès (angle rue rouges) - Jaurès (angle bvd des platanes) - Maenhaut - du Touquet	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- inondation - Trop plein du poste obturé (fossé à curer) - sous capacité hydraulique, inondation - sous capacité hydraulique, inondation - sous capacité hydraulique, inondation - collecteur Ø 400 raccordé sur le Ø 1000 par l'intermédiaire d'un Ø 250 face au n° 30 de cette rue

Commune	Rues	Défaut structurel	Insuffisance de service	Commentaires
PONT A VENDIN	- Beaucourt - Blum - Delcroix - Démaret - des Postes - Dreze - Gare d'Eau - Joffre - Leleu - Saint Druon - Stade de football - - Sueur - Willard - 6 rue Sergent (perte) - Gino Vali à ANNAY - Delecroix - Jean Jaurès	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui - oui	- nombreuses racines d'arbres dans le collecteur Ø 500 longeant le stade de football
SAINS EN GOHELLE	- Alfred de Vigny - Bart - Impasse Marceau - Jaurès - Leclerc - Normandie - Pasteur - Route Nationale - De l'Epée	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui	- Exutoire du réseau de la rue à un niveau plus haut - Collecteur saturé par la quantité d'eaux collectées
SALLAUMINES	- Bâtiment Guislain - Beugnet - Cayet - Cordier - De Dourges - Degreaux - Hérault - Houdain - Jiolat - Louise Michel - Lhommet - Lamendin - Parisse - Ronchin - Saint Amand - Saint Orner - Passerelle - Vaillant - Alphand	- oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui - oui	
SERVINS	- Gouy - Grand Rue - Mairie - Quesnelle - 4 vents - du Four - Bouvigny - Chemin croisé - Hameau du Mesnil - Villers au bois	- oui - oui - oui - oui	- oui - oui - oui - oui - oui - oui	- Curage de fossé à prévoir - Curage de fossé à prévoir - Curage de fossé à prévoir

Commune	Rues	Défaul structurel	Insuffisanc e de service	Commentaires
VENDIN	- Annay - Delory - Desmoulins - Dollet - Facq - D'Esperey - Joffre - Lamendin - Louise Michel - Place Centrale - Place Salengro - Roux - Zola - Blandin - Egalité	oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui	oui oui	Réseau très peu profond (risque d'inondation lors de sa mise en charge)
SOUCHEZ	- Brossolette - Carnot - Taillandier - Curie - Briquet - Pasteur (angle Gai Barbot)	oui oui oui	oui oui oui oui	
VIMY	- Ange - Bultez - Chopin - de l'Hôtel - Faidherbe - Ferry - Maistre - Gournaud - Pasteur - Lalane - Bizet - Voltaire - Bergaigne - Adam de la Halle - Salle des fêtes - Lamartine - Egalité	oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui oui	oui oui oui oui	Sous capacité hydraulique Présence de racines Présence de racines Présence de racines Présence de racines Présence de racines Sous capacité hydraulique
VILLERS AU BOIS	- Rue Cernier	oui		branchement du n°14 dans Ø 400EP

3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Branchements, réseaux, postes de relèvement, usines de dépollution, installations de traitement des boues, bâtiments..., constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

La mise à jour de l'intégralité des données patrimoniales du service est réalisée grâce à des outils de connaissance du patrimoine et d'un système d'information géographique. L'analyse de ces données permet d'apporter à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état. Veolia est à même de procéder au bon moment aux arbitrages entre réparation et renouvellement, et de proposer à la Collectivité, pour les opérations à sa charge, les éléments justifiant les priorités en matière de travaux d'investissement et de renouvellement.

3.4.1. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ET SYNTHESE DES OPERATIONS REALISEES [P202.2]

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011.

Rappels des obligations réglementaires issues de la loi Grenelle 2

Le décret du 27 janvier 2012 (« limitation des pertes en eau sur les réseaux ») précise qu'à l'échéance initiale du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'article 36 de la loi de finances rectificative du 29 décembre 2014 reporte au 31 décembre 2014 (et non plus au 31 décembre 2013) l'échéance à laquelle les collectivités doivent avoir établi le descriptif détaillé de leurs réseaux et précise les conditions à satisfaire par le service pour que, le cas échéant, celui-ci évite le doublement de la redevance prévu au décret du 27 janvier 2012.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service à travers un nouveau barème sur 120 points de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (précédent barème sur 100 points). Pour s'assurer que le service dispose du descriptif détaillé, l'indice devra atteindre un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice P202.2 pour l'année 2014 est de :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2013	2014
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	25	25

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil	Valeur officielle
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	0	0
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	0	0
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie	0	0

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil	Valeur officielle
canalisations		
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	0	0
ICGPR Localisation des autres interventions	0	0
ICGPR Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	(collectivité)	(collectivité)
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	(collectivité)	(collectivité)
Total:	35	25

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

Ce plan d'action qui n'a pu être mis en œuvre en 2013 du fait de la publication tardive de l'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013, au regard d'une échéance fixée au 31 décembre 2013) visera à compléter l'inventaire des canalisations par des informations relatives à leur date de pose (à défaut, leur période de pose) et/ou à leur matériau et diamètre. Les modalités d'accès aux informations à recueillir, ou la confirmation de celles partielles disponibles mais sujettes à de fortes incertitudes, seront à définir selon l'historique des informations dont dispose vos services. A titre d'exemple, la période de pose des canalisations peut être indirectement identifiée par le biais des phases successives d'urbanisation du territoire.

3.4.2. TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX [P253.2]

Le renouvellement des réseaux est assuré par la collectivité.

